

Les juniors
adoptent
l'abonnement
TPG

Devenir
une famille
d'accueil

Genève,
ville
numérique
responsable

Illuminations
et festival de
lumières au
rendez-vous

Ecoles :
nouvelles
salles pour
le public

Magazine
d'information
de la
Ville de Genève

N° 92
Décembre 2022
à mars 2023

VIVRE À GENEVE



AGENDA
DÉTACHABLE
À L'INTÉRIEUR

FOCUS SUR LA SITUATION ÉNERGÉTIQUE



VILLE DE
GENÈVE

VIVRE À GENÈVE

DANS CE NUMÉRO

Pandémie, conflit au cœur de l'Europe, dérèglement climatique, crise énergétique... Et si cette fin d'année nous réservait malgré tout de belles surprises? Partager ensemble le plaisir des fêtes, avec l'espoir qu'elles soient synonymes d'un nouveau départ et de jours meilleurs. En attendant, notre dossier présente les mesures prises par la Ville pour se préparer le mieux possible à une éventuelle pénurie d'énergie et comment chacune et chacun peut agir avant l'hiver qui s'annonce.

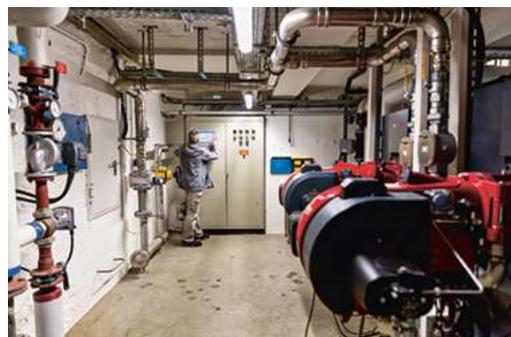
Bonne nouvelle! La Ville a choisi de maintenir ses illuminations de Noël et son festival de lumières, deux événements importants qui vont toutefois réduire leur consommation électrique cette année. Le public sera même mis à contribution pour faire fonctionner certaines installations...

En matière de transition numérique, la Ville vient de franchir une nouvelle étape. Elle a signé en septembre la charte du numérique responsable, une démarche d'amélioration continue qui vise à réduire l'empreinte écologique, économique et sociale des technologies de l'information et de la communication.

Saviez-vous que l'AMR allait fêter ses 50 ans de jazz l'an prochain? Fondée en 1973 par quelques musiciens, l'Association pour l'encouragement de la Musique impRovisée est une réalité unique dans le panorama suisse et international.

Ville multiculturelle et internationale, Genève a fait depuis longtemps de la défense des droits humains l'une des valeurs fondamentales de son action politique. Chaque année, elle soutient ou organise des événements pour sensibiliser le public aux droits humains et aux violations dont sont victimes celles et ceux qui les défendent. Avec en point d'orgue la remise du Prix Martin Ennals, dont la cérémonie aura lieu le 16 février prochain. Vous y êtes d'ailleurs toutes et tous cordialement invité-e-s.

La rédaction



*Et si cette fin d'année
nous réservait malgré tout
de belles surprises?*

EDITO



© Julien Gregorio

Frédérique Perler
Conseillère administrative

La Ville dynamise sa transition énergétique

En cet automne 2022, tous les signaux pointent dans la même direction. En semant la pagaille sur les marchés mondiaux de l'électricité et des hydrocarbures, la tragique guerre en Ukraine a mis en lumière notre dépendance persistante à des énergies d'origine fossile dont nous ne voulons plus, car notre planète est incapable de les supporter, comme le montrent les nombreuses et spectaculaires anomalies climatiques que nous vivons à répétition ces dernières années.

La voie est claire : nous devons consommer moins et mieux et accroître notre autonomie dans le domaine de l'énergie. En tant que collectivité publique, la Ville de Genève agit déjà depuis de nombreuses années sur ce terrain, mais le chemin est encore long pour parvenir à la neutralité carbone – seule garante du bien-être des générations à venir.

Face aux menaces de pénurie annoncées pour cet hiver, mais aussi pour les suivants, la Ville de Genève a pris des mesures urgentes afin de préserver ses installations et garantir les prestations les plus vitales. Mais elle s'emploie aussi à accélérer un travail de fond pour assainir ses 800 bâtiments, dynamiser la transition énergétique, accroître sa production propre avec la pose de centrales solaires et faciliter la pratique d'une mobilité douce, compatible avec la préservation du climat.

Le département que je préside s'attaque courageusement au fond du problème et doit souvent résoudre des questions ardues. Il est notamment plus aisé d'équiper un immeuble neuf d'une enveloppe thermique adéquate que d'intervenir sur un bâtiment ancien, tout en respectant sa substance patrimoniale. Il s'agit d'un travail souvent peu spectaculaire pour l'œil profane. Mais ce labeur difficile, coûteux et chronophage est surtout indispensable et fondamental.

Qu'il me soit donc permis ici de saluer l'engagement de mes équipes. Mais aussi de remercier toutes les citoyennes et tous les citoyens qui font des efforts quotidiens à leur niveau.

Frédérique Perler

Vivre à Genève
Magazine d'information de la Ville de Genève
N°92
Décembre 2022 à mars 2023
© Ville de Genève
Paraît quatre fois par an

Rédaction
Philippe d'Espine (rédacteur responsable)
Idil Abdulle
Nadine Allal
Gaëlle Amoudruz
Anaïs Balabazan
Shani Brutsch
John Chatel
Armelle Combre
Eloi Contesse
Miguel Da Silva
Lionel Devaud
Mauricio Estrada Muñoz
Jorge Gajardo
Julien Gregorio
Isabel Guerdat
Véronique Henninger
Corina Isac-Renaud
Bénédicte Kippes-Charlet
Alexandra Macherel
Sarah Margot
Stéphanie Monay
Alexandre Monnerat
Gaétan Morel
Marc Moulin
Céline Nambride-Streit
Errol Nardan
Jennifer Ng Chin Yue
Marcio Nunes
Jérôme Paoli
Martine Pasche
Manuelle Pasquali
Céline Perino
Barbara Pillonel
Julien Reinhard
Nathalie Roig
Héloïse Roman
Sandrine Rudaz
Samantha Serafini
Fred Stauffer
Marina Trayser
Cédric Waelti

Secrétariat général
Unité info-com
Josefine Trebeljahr (responsable)
Rue du Tir 3
1211 Genève 11
Tél. 022 418 59 24
vivreageneve@ville-ge.ch
www.geneve.ch/vivreageneve

Illustration de couverture
Taj Curic

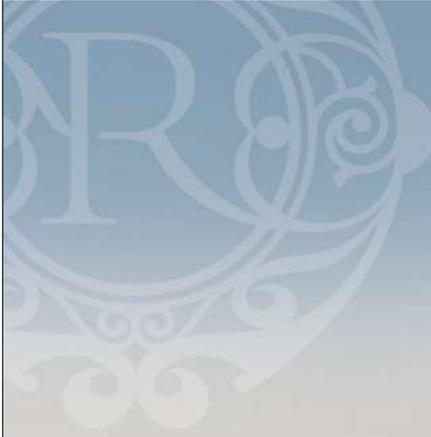
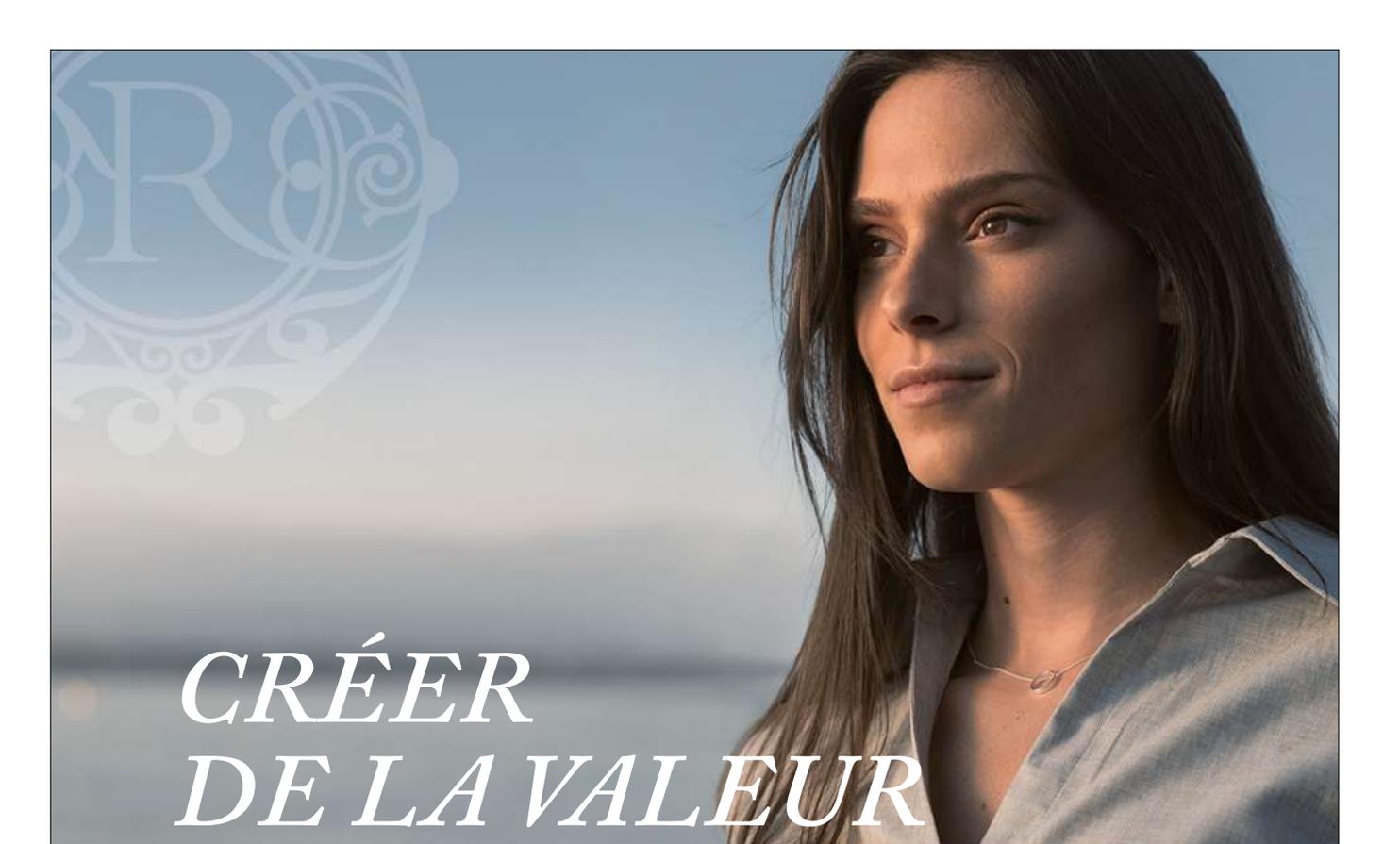
Conception et réalisation
Les Ateliers du Nord
Werner Jeker
Benoît Deschamps
www.werner-jeker.ch

Photolitho
Bombie

Impression
Atar Roto Presse
Impression sur RecyStar Nature

Publicité
Bertrand Vez
Tél. 078 925 73 39
bertrandvez@gmail.com





*CRÉER
DE LA VALEUR*
SANS RENONCER
AUX NÔTRES

Pour nous, protéger demain c'est faire fructifier
votre capital retraite tout en respectant
notre charte d'investissement responsable



Protéger demain commence ici
www.rentesgenevoises.ch



RENTES GENEVOISES
1849

SOMMAIRE

A découvrir dans ce numéro



ACTUALITÉS
Tout savoir sur une
sélection d'événements
et de nouveautés

6

FORMATION
Le Fonds
d'apprentissage
de la Ville

20

LA PHOTOGRAPHE INVITÉE

Taj Curic

DOSSIER
Focus sur la situation
énergétique

8



SOLIDARITÉ
Devenir une
famille d'accueil

21



WEB
Découvrez un florilège
des contenus digitaux
de la Ville

13

MOBILITÉ
Les juniors
adoptent
l'abonnement TPG

22

LA PAROLE À...
Christiane Taubira
Ancienne ministre et Garde des Sceaux
Emilie Roux et
Alice Gentile

Association transports et environnement

15



**URGENCE
CLIMATIQUE**
Renouons
les liens
avec les arbres

23



QUARTIERS
Des infos sur
vos quartiers.
Une rubrique
«Le saviez-vous?»

16

MUSIQUE
L'AMR fêtera ses
50 ans de jazz

26

LES DÉLICES
Bienvenue
chez Voltaire!

19



SPORTS
Des cours
gratuits
pendant l'hiver

28



ENFANCE
Droits de l'enfant:
état des lieux

30

AUTORITÉS
Un livre sur le
Conseil municipal

38



© Aïda Aymon

Photographe genevoise née en 1982, et diplômée en 2013. Taj Curic a toujours eu son appareil autour du cou. Après avoir passé plusieurs années dans l'animation socioculturelle et dans l'humanaire c'est avec détermination qu'elle décide de faire de la photographie son métier. Passionnée par la musique et par les gens, elle alterne les mandats pour les associations locales et les entreprises internationales.

ACTUALITÉS

Le projet AMBRE avait remporté le premier prix du concours d'architecture.



© MAK architecture

NOUVEAU BÂTIMENT

Muséum d'histoire naturelle : début du chantier

Le chantier de construction de l'extension du Muséum d'histoire naturelle va débuter en début d'année 2023. Fin 2017, le projet AMBRE avait remporté le premier prix du concours d'architecture organisé par la Ville de Genève, pour mettre en avant les richesses de ces collections patrimoniales et répondre aux exigences en termes de sécurité. En effet, une grande partie des spécimens du musée est conservée dans des récipients contenant de l'alcool. Les quantités de produits cumulés au fil

des ans ont aujourd'hui dépassé les seuils réglementaires et une mise en sécurité est devenue indispensable.

Ce nouveau bâtiment des collections, troisième aile du Muséum, rendra visible le travail de conservation et d'études effectué au sein même du musée. La réorganisation partielle du musée, visant à améliorer l'accueil du public et les outils de travail des scientifiques, débutera pour sa part fin 2023.



Portrait de lutteurs, 1900-1918.

© Gédéon Regard

PHOTOGRAPHIES

Regards croisés à la BGE

Gédéon Regard (1871-1918) et Adrien Bonnefoy (1886-1977) ont immortalisé les portraits des habitants et habitantes de leurs terroirs, respectivement autour de Feigères et de Fillinges où ils étaient domiciliés. L'exposition de photographies qui leur est consacrée à la Bibliothèque de Genève propose une diversité de points de vue sur le « Grand Genève ». Regards d'aujourd'hui, ceux de Paysalp et de la Bibliothèque de Genève, deux institutions de part et d'autre de la frontière, qui ont l'ambition commune de valoriser le patrimoine de la région. Mais aussi, et peut-être surtout, croiser le regard des personnes dont le portrait a été réalisé il y a plus de cent ans, des personnes issues de milieux ruraux plus rarement documentés dans les sources d'archives.

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

Carte blanche à Ugo Rondinone

Pour sa troisième exposition carte blanche XL, le MAH invite Ugo Rondinone (1964-) à s'emparer de sa collection et de son bâtiment principal pour créer une expérience esthétique unique.

Dans le cadre de l'exposition « Quand le soleil se couche et la lune se lève » (du 26 janvier au 18 juin 2023), plus de 200 pièces de la collection du MAH sont sollicitées et mises en scène dans un dialogue continu avec les œuvres d'Ugo Rondinone, dont de nouvelles productions spécialement réalisées pour l'occasion. Considéré comme l'une des voix majeures de sa génération, Rondinone est un artiste qui compose des méditations fulgurantes sur la nature et la condition humaine.



the sun I, 2017, Ugo Rondinone.

© Tadzio



© Frédéric Laverrière

CIMETIÈRE DES ROIS

Open End: l'art contemporain dans un lieu de mémoire

La Ville de Genève accueille, pour la seconde fois, l'exposition Open End dans un lieu emblématique du patrimoine genevois. Organisée par l'association DART avec le soutien du Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire, Open End 2 « Renégociation » est visible au Cimetière des Rois jusqu'au 31 janvier 2023. Les œuvres d'une quinzaine d'artistes renommés y tracent un parcours qui questionne le double thème de l'épuisement des ressources et des dérives des nouvelles technologies. Des visites guidées sont organisées sur demande par l'association DART : prière de la contacter au 022 418 60 25.

Pour en savoir plus
open-end.ch

Open End, un événement artistique au Cimetière des Rois.

INNOVATION OUVERTE

Le Festival « Open Geneva » revient

Durant 10 jours, du 16 au 26 mars 2023, habitant-e-s et usager-e-s de la ville sont invité-e-s à expérimenter l'innovation ouverte pour construire ensemble une société plus durable et inclusive. Les institutions publiques, les hautes écoles, les entreprises et les associations se mobiliseront en effet pour organiser des moments d'innovation et de partage gratuits, tels que des ateliers, des hackathons ou des conférences.

L'objectif : démocratiser la pratique de l'innovation au service de la société, afin de trouver des solutions à des défis portant sur le développement durable, la santé globale, les médias et la transformation numérique. En mettant l'intelligence collective au cœur de sa démarche, ce Festival – soutenu par la Ville de Genève depuis 2018 – devient un lieu où les initiatives se créent, les collaborations naissent, les idées se bousculent et les projets innovants émergent.



Le Festival a pour but de promouvoir et stimuler l'innovation ouverte.

© Natalie Joray

Pour en savoir plus
www.opengeneva.org



FOCUS SUR LA SITUATION ÉNERGÉTIQUE

La crise énergétique que nous traversons se manifeste à travers deux grands phénomènes aussi inédits que graves : d'une part la flambée des prix de l'électricité, du gaz et du pétrole, et d'autre part les risques de pénurie d'électricité et de gaz.

Fin août, le Conseil administratif a créé une Task Force interdépartementale afin de se préparer, selon les dispositions fédérales OSTRAL. Il a également adopté le 5 octobre une quinzaine de mesures de sobriété énergétique comme par exemple le report de l'allumage du chauffage, sa

limitation à 20°C, les tests de systèmes de régulation dynamique du chauffage sur 27 bâtiments et l'accélération des mesures du Plan lumière.

Ces mesures s'inscrivent dans la ligne des recommandations cantonales et ont

pour objectif de réaliser dès cet hiver des économies d'énergie de 10 à 15%, ce qui permet de réduire le risque de pénurie qui, s'il survenait, déclencherait au niveau fédéral un contingentement susceptible de frapper durement les prestations municipales.

Accélération de la mise en œuvre du Plan lumière

Le nouveau Plan lumière, révisé en 2021, élargit son champ d'action. Aujourd'hui, il n'est plus suffisant d'«éclairer mieux, consommer moins». Nous devons maintenant «éclairer moins, consommer moins».

L'objectif est de mieux prendre en compte les enjeux essentiels liés à la préservation de la biodiversité, tout en veillant attentivement à l'amélioration de l'éclairage accompagnant les usagers et usagères, en particulier pour les déplacements à pied ou à vélo.

Pour accompagner ce changement de paradigme, et notamment la restauration d'espaces sombres, il est dorénavant possible de s'appuyer sur des systèmes «intelligents» pour programmer une quantité de lumière au plus proche de l'usage. Mais avant tout, un travail approfondi est nécessaire sur le terrain pour évaluer les réels besoins et tendre vers la sobriété énergétique prônée par le Plan climat de la Ville de Genève.

La diminution de la pollution lumineuse est bénéfique à tout organisme vivant et permet la réduction de la facture énergétique.



© Nicole Zermatten

La Ville mène des tests pour optimiser le chauffage dans les bâtiments

La municipalité mène actuellement des tests sur la régulation dynamique du chauffage dans 27 bâtiments, tout patrimoine confondu.

Pourquoi tester ces systèmes ?

Ces systèmes de régulation intègrent des éléments connectés et permettent un pilotage plus fin des installations de chauffage, en temps réel. Ils sont également à même de prendre en compte des données météorologiques prédictives. A prestations similaires, on estime les économies de chauffage entre 10 et 15% par rapport aux régulateurs classiques

Ces tests se déroulent sur 3 ans et devraient permettre des économies annuelles estimées de 1 MWh. Si les résultats sont concluants, la généralisation de ces systèmes sera déployée sur l'ensemble des bâtiments et immeubles (env. 800) de la Ville de Genève.

Vue depuis le pont de Saint-Georges pendant « La nuit est belle 2022 ». Dans les secteurs sensibles comme le long des cours d'eau, le niveau d'obscurité durant la nuit doit être suffisant pour permettre l'accueil et le développement de la biodiversité nocturne.

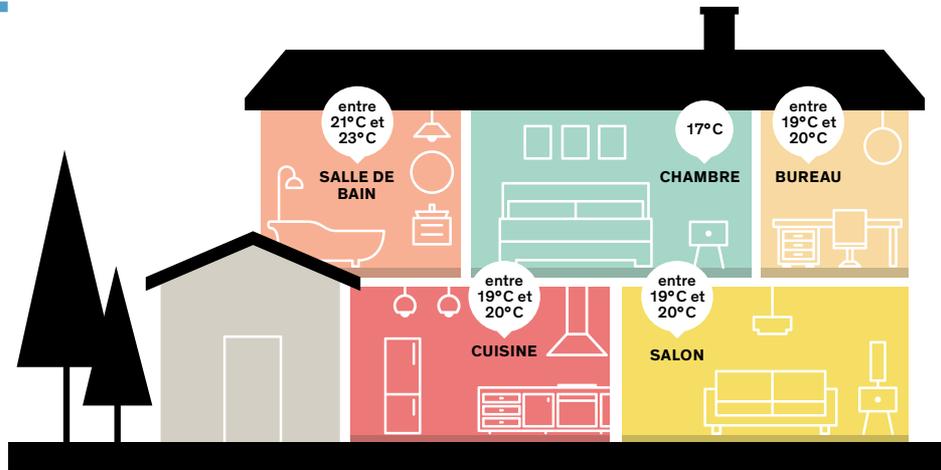
Les tests ont pour objectif de réaliser dès cet hiver des économies d'énergie de 10 à 15 %





Les images de ce dossier ont été réalisées par Taj Curic.

Bien se préparer pour l'hiver



Source : gaz-tarif-reglemente.fr/maitriser-sa-consommation/economies-energie/temperature-ideale-logement.html

Le saviez-vous ?

Vous pouvez agir dès à présent pour votre confort en ajustant votre radiateur et la température des pièces.

Réduire de 1°C le chauffage fait baisser votre consommation énergétique de 7%

Nos conseils et astuces

1. Une vanne thermostatique bien réglée permet des économies d'énergie.

Généralement: Position 1-2 → 15-17°C

Position 2-3 → 18-20°C

Position 3-4 → 20-22°C

2. Lorsque qu'il fait 20°C dans la pièce, la vanne se ferme et se ré-ouvre dès que la température baisse. Si le radiateur est tiède, voir froid, c'est que votre pièce a atteint la bonne température.
3. Un thermomètre placé au centre de la pièce et éloigné des courants d'air ou des radiateurs vous donnera la température exacte.
4. Pour conserver la chaleur dans une pièce, fermez la porte.



Un petit changement peut avoir un grand impact!

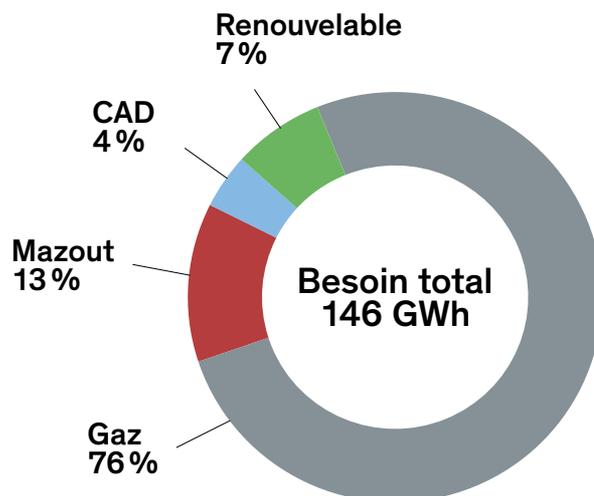
Pour en savoir plus

www.geneve.ch/fr/actualites/urgence-climatique-temps-agir

Besoin en chaleur des bâtiments

Les trois quarts de nos besoins en chaleur sont assurés par du gaz.

Il est donc essentiel de réduire notre dépendance au gaz et aux énergies fossiles.



Légende:
CAD: Chaleur à distance
Renouvelable: Bois, Solaire, Pompe à chaleur (PAC), Biogaz



La Ville investit massivement pour accélérer sa transition énergétique à moyen terme

Les événements extraordinaires que nous vivons nous incitent très clairement à accélérer nos efforts pour diminuer nos consommations d'énergie et augmenter notre production d'électricité renouvelable et locale. La Ville mène une réflexion globale avec la mise en place de différentes actions qui font le lien avec la stratégie climat et la nécessité de diminuer de 60% les émissions de gaz à effet des serres d'ici 2030, et d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.

La volonté de la Ville de Genève est d'agir pour promouvoir une approche environnementale durable aussi bien sur le plan énergétique que sur la biodiversité en milieu urbain.

C'est pourquoi elle souhaite d'une part rénover une partie importante et identifiée des toitures plates de son parc immobi-

lier avec la mise en place d'une végétalisation et l'installation de panneaux solaires. Et d'autre part, elle souhaite équiper les luminaires de ses bâtiments administratifs et publics avec des LED, ce qui permettra d'économiser 3 GWh d'électricité et dans le même temps de répondre à la nouvelle loi sur l'interdiction des lampes fluorescentes.

Rénovation des grands ensembles

Une réflexion sur les grands ensembles, très énergivores, est également menée. A l'image de la rénovation des Minoteries, l'ensemble locatif de la cité Jonction et celui des Asters à la Servette devront faire l'objet d'une rénovation complète. Dans l'immédiat, la Ville va assainir les simples vitrages de 128 bâtiments de son patrimoine immobilier, et généraliser les systèmes de détection pour l'éclairage des parties communes des immeubles. Ces mesures concrètes auront une incidence directe aussi bien sur la transition écologique qu'économique.

150 millions pour assainir les simples vitrages de 128 bâtiments

Les fenêtres à simples vitrages équipant encore aujourd'hui une part – minoritaire – des immeubles de la Ville de Genève sont une des premières causes de déperditions énergétiques de leur enveloppe thermique. À ce jour, deux tiers du patrimoine municipale sont déjà assainis, ou en cours de travaux d'assainissement (rénovation), ou n'ont pas besoin de l'être selon l'actuelle loi sur l'énergie.

Pour accélérer sa volonté d'avoir des bâtiments municipaux plus sobres, l'Exécutif a proposé en février 2022 un crédit d'investissement afin d'assainir les fenêtres à simples vitrages de 128 bâtiments et de doter de systèmes centraux les derniers immeubles sans équipement intégré.

Le projet permettra d'économiser :

→ 8 GWh de chaleur = 18% de l'objectif à 2030

→ -2700 tonnes de CO₂ = 13% de l'objectif à 2030



Assainir les luminaires et généraliser les systèmes de détection pour l'éclairage des parties communes

La stratégie « Consommer moins ET produire mieux », adoptée en 2011, prévoit différents axes de réduction des consommations d'électricité. Une démarche spécifique a été engagée en matière d'éclairage des communs d'immeubles avec le changement des luminaires actuels par une installation systématique de LED couplés à des détecteurs de présence. Il a été constaté que ces dispositifs de détecteurs de mouvement accroissent également considérablement le sentiment de sécurité des usagers et usagères.



Recevez
60 francs
pour vos
sorties
culturelles

CHÉ:QUIER CULTU:RE



théâtre
danse
musées
cinéma
musique

Informations et conditions d'octroi sur
www.ville-geneve.ch/chequier-culture



www.geneve.ch



www.facebook.com/villegeneve.ch



[@ville_de_Geneve](https://www.instagram.com/ville_de_Geneve)



[@VilleDeGeneve](https://twitter.com/VilleDeGeneve)



www.youtube.com/villegeneve

Vivre à Genève
N°92
13

TOUT GENÈVE À PORTÉE DE CLIC!

Quoi de neuf sur les présences digitales de la Ville de Genève? Pour le savoir, rejoignez-nous sur le web et faites partie de notre communauté!

YOUTUBE

Un portrait pour découvrir le métier de correspondant-e de nuit



Élise Thiriau, correspondante de nuit, nous fait découvrir son métier dans une vidéo portrait. De l'écoute des habitantes et habitants à la sensibilisation du public, en passant par la résolution des conflits, plongez dans le quotidien passionnant de ce métier peu connu!

A consulter sur <https://bit.ly/portrait-elise-thiriau>

SITES WEB ET LETTRE D'INFORMATION



Le territoire genevois au fil du temps

Explorez l'évolution du territoire genevois à travers le temps sur le site de la Confédération: <https://bit.ly/confederation-carte-geneve-temps>



© Narrative

Apprendre en s'amusant!

Le Musée Ariana étoffe son offre numérique avec deux nouveaux jeux à découvrir dans les salles Voyages et Accumulation. *Le Manoir sens dessus dessous* vous invite à collecter de nombreux indices sur des objets de la collection afin de trouver le coupable... Dans la salle Voyages, embarquez sur un navire hollandais de la fin du 18^e siècle et découvrez la vie à bord entre intempéries et risque d'attaques pour ramener à bon port, la précieuse porcelaine de Chine.

Au Musée Ariana
10 avenue de la Paix

Un dossier d'information dédié à la situation énergétique



Un dossier d'information permet à la population de suivre l'évolution de la situation énergétique actuelle. La Ville de Genève travaille avec le Canton et les Services Industriels de Genève pour accompagner au mieux la population. Décisions des autorités, informations pratiques, conseils et sensibilisation sont au cœur de ce dossier.

L'actualité et les conseils de la Ville → www.geneve.ch/energie2022-23

Le site cantonal « Agir pour économiser l'énergie » → www.ge.ch/teaser/agir-economiser-energie

Les réponses à vos questions en cas de coupures d'électricité → www.sig-ge.ch

La campagne de la Confédération → www.stop-gaspillage.ch



PODCAST



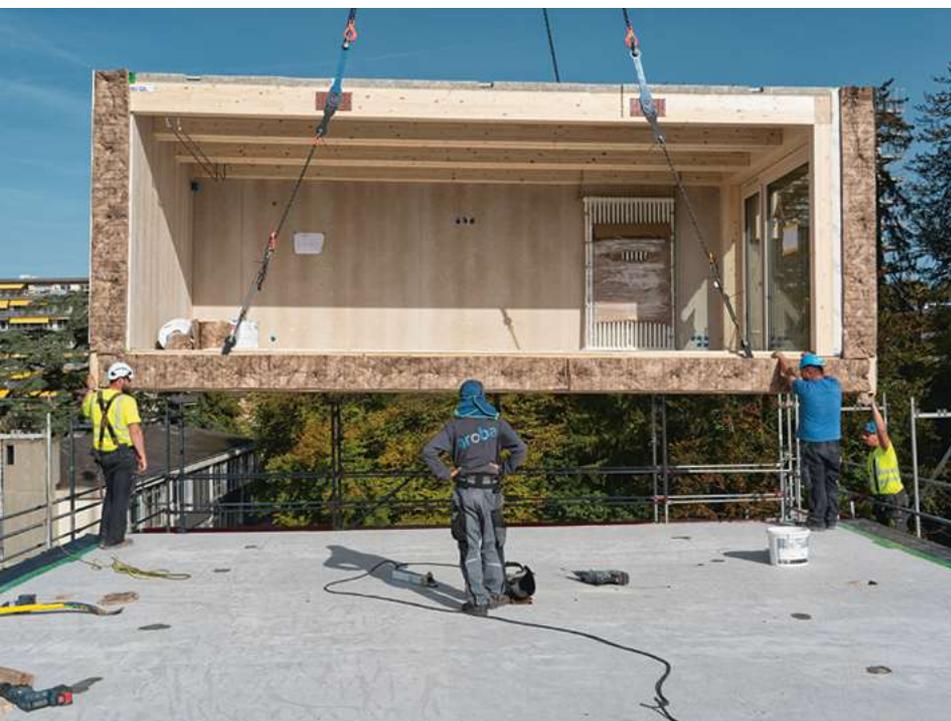
Les podcasts des BM sur Spotify

Les Bibliothèques municipales ont à cœur de proposer de nombreux débats et conférences sur des sujets culturels mais également sociétaux, environnementaux, technologiques ou encore politiques. L'occasion pour le public de mieux

comprendre les enjeux d'un monde en pleine mutation qui doit se réinventer (ou se recycler) sous peine d'extinction? Avant leur prestation, des intervenant-e-s ont bien voulu se prêter au jeu de l'interview à découvrir dans ces podcasts. www.genevebm.com/BMpodcast

CHANTIER

Installation de pavillons scolaires modulaires en bois



© Olivier Zimmermann



Préfabrication des modules en bois en atelier.

© Didier Jordan

Installation sur la toiture de l'école des Allières.

Afin de répondre à l'augmentation constante des effectifs scolaires et parascolaires, des pavillons modulaires en bois sont mis en place dans deux écoles de la Ville. Préfabriquées en atelier, ces constructions légères sont entièrement en bois de provenance européenne. Elles offrent une réponse qualitative au manque de locaux, avec des salles de 70 m², des sanitaires, des vestiaires, et tout le confort nécessaire aux élèves. Leur installation offre un gain de temps significatif par rapport à la construction d'une école traditionnelle, et ces éléments offrent la possibilité d'être déplacés le moment venu en fonction des besoins. Afin de répondre au mieux aux enjeux climatiques, les toitures plates de chaque pavillon seront végétalisées et équipées de panneaux solaires photovoltaïques.

Les travaux de préparation ont débuté dès juillet sur la toiture de l'école des Allières. Les vacances scolaires d'octobre ont été mises à profit pour procéder aux travaux particulièrement complexes d'aménagement de pavillons sur la toiture de l'école. Les travaux de finition se prolongeront jusqu'au début de l'année 2023. Six classes supplémentaires seront ainsi mises à disposition de l'école. A l'école de Trembley, douze locaux pour l'enseignement et le parascolaire et un réfectoire sont aménagés à proximité des bâtiments de l'école. Les travaux d'assemblage ont duré quatre semaines et la mise à disposition des locaux est prévue pour la fin du premier trimestre 2023.

Des installations similaires sont prévues en 2023 à l'école de Vieusseux, et ultérieurement aux Franchises.



Travaux préparatoires sur site (vis Kriner) à Trembley.

© Nicole Zermatten



Christiane Taubira



Alice Gentile



Emilie Roux

Christiane Taubira

Genève a accueilli récemment une invitée prestigieuse, Christiane Taubira, femme politique française, ancienne Garde des Sceaux et écrivaine, dans le cadre du premier événement d'une série sur la Ville en transitions.

Le parcours de Christiane Taubira est scandé par des combats pour des lois qui marquent des évolutions sociétales majeures et la vie de millions d'individus. Comme celle de 2011, qui reconstruisait l'esclavage comme crime contre l'humanité. Ou la réforme pénale de 2014. Ou encore la réforme de 2018 sur le Mariage pour tous.

Que vous inspire la violence qui a entouré à l'époque l'adoption du Mariage pour tous en France ?

Les violences qui se sont exprimées à ce moment-là étaient orientées contre ma personne mais par-delà contre les personnes homosexuelles, contre des concitoyennes et des concitoyens. La meilleure réponse à cette violence était de continuer à cheminer en sérénité avec la conviction que les personnes qui étaient visées par cette violence étaient les jeunes qui n'osaient pas en parler dans leurs familles et les adultes victimes de dis-

*La démocratie
n'est pas donnée,
c'est un apprentissage
permanent*

A travers ses campagnes et son engagement, l'ATE Association transports et environnement favorise une mobilité qui respecte l'environnement et le climat. La sécurité des piétons et des cyclistes, en particulier des enfants et des seniors, est au cœur de son action, comme en témoignent les Plans de mobilité scolaires réalisés en Ville de Genève. Emilie Roux et Alice Gentile, chargées de projet des Plans de mobilité scolaire au sein du bureau romand de l'ATE, répondent à nos questions.

L'ATE effectue des Plans de mobilité scolaire. En quoi cela consiste-t-il et qui sont les partenaires ?

Les Plans de mobilité scolaire sont une démarche participative qui a pour objectif de sécuriser le chemin de l'école. Au travers d'une enquête auprès des parents, des enfants et des enseignants et en collaboration avec le Service des écoles et institutions pour l'enfance, ainsi que d'autres partenaires de la commune, l'ATE établit un diagnostic de la mobilité autour d'une école indiquant, entre autres, les endroits ressentis comme dangereux. Des recommandations sont émises pour les sécuriser.

criminations. Ma responsabilité était de faire rempart et de les protéger avec l'arme qui était la mienne, celle de la loi qui établissait une égalité dans le code civil pour toutes les personnes, quelle que soit leur orientation sexuelle.

En Suisse, dix ans plus tard, c'est en votation populaire que cette loi du Mariage pour tous a été adoptée, et sans violence...

Les Suisses ont sans doute pu voir que la société française ne s'est pas effondrée avec le Mariage pour tous. Mieux, elle s'est apaisée car les familles ont vu que c'est un événement aussi émouvant que les mariages hétérosexuels et que les couples homosexuels sont aussi déraisonnables que les couples hétérosexuels. Des couples homosexuels m'ont remercié d'avoir permis leur mariage tout en m'annonçant qu'ils avaient déjà divorcé.

Aujourd'hui dans de nombreux pays, des progrès en faveur de l'égalité sont remis en question. Qu'est-ce que cela vous inspire ?

Les progrès sont toujours fragiles. La démocratie n'est pas donnée, c'est un apprentissage permanent. Nous devons apprendre à vivre dans des sociétés plurielles. L'égalité n'a de sens que du fait que nous sommes différents et que nous choisissons de vivre ensemble, en construisant les règles de notre vie commune.

Emilie Roux et Alice Gentile

Quel genre de recommandations préconisez-vous ?

Les recommandations varient grandement en fonction du type de déficit observé sur le terrain et des possibilités d'aménagement : de la taille d'une haie à la piétonisation d'une rue, de l'amélioration de la visibilité des traversées à des mesures de sensibilisation. Les recommandations sont présentées aux services concernés dont celui de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité qui se charge de réaliser les travaux d'amélioration. L'ATE reste ensuite à disposition pour évaluer les aménagements mis en place.

Comment chacun-e peut améliorer le chemin de l'école ?

Encore trop de parents-taxis véhiculent leur enfant à l'école, mettant en danger les élèves à pied ou à vélo et privant leur propre enfant d'un moment important pour sa santé et son développement. Les parents peuvent participer à sécuriser le chemin de l'école en privilégiant les modes actifs. La sécurité du chemin de l'école dépend aussi du comportement respectueux et attentif de l'ensemble des usagers-ères de la route aux alentours des écoles, tout au long de l'année. Soyons attentifs et ne l'oublions pas.

QUAI DES BERGUES: PIÉTONNISATION EN VUE



Le quai des Bergues a été réservé aux piéton-e-s durant la belle saison.

© Nicole Zermatten

Les espaces de convivialité du quai des Bergues ont connu un grand succès entre juillet et octobre 2022. Au vu de ce bilan positif, la Ville souhaite piétonniser définitivement ce quai. Le quai des Bergues a en effet été réservé aux piéton-e-s durant la belle saison, pour qu'ils et elles puissent profiter pleinement des aménagements estivaux. De nombreuses personnes enthousiastes ont ainsi pu apprécier les chaises et parasols mis à disposition, pour un moment de détente et de pause le long du Rhône. Le quai a été agrémenté par de nouvelles plantations pérennes de lilas d'Inde à l'abondante floraison rose.

Après un bilan avec les commerçant-e-s et le collectif d'habitant-e-s de Saint-Gervais, il est souhaité par toutes et tous que le quai soit définitivement piétonnisé. Des réflexions sont aujourd'hui en cours pour proposer un itinéraire alternatif attractif pour les vélos. D'ici là, la situation actuelle reste valable. Le mobilier estival fera son apparition de manière saisonnière sur le quai l'été prochain, accompagné d'une réflexion sur la végétalisation.

EUROPE

On glisse en rollers sur la place de l'Europe!

Jusqu'au 25 février, le Service de la jeunesse propose de vous laisser glisser sur la « patinoire des Charmilles » dont la surface a été récemment rafraîchie. Pendant l'hiver, cette petite arène multisports est accessible du mardi au samedi, de 15h à 19h (dès 11h le samedi et pendant les vacances scolaires). L'association Roller Slalom organise des animations à l'attention du jeune public, les mardis et vendredis, de 16h30 à 18h. Les familles et tous les habitant-e-s sont invité-e-s à profiter d'un moment de détente au coeur du quartier de l'Europe.



La patinoire des Charmilles.

© DR

Horaires sur

www.geneve.ch/fr/patinoire-charmilles

Location de rollers

sur place



© Didier Jordan

La Ville a reçu ce prix pour son nouveau pôle d'échanges en lien avec la gare des Eaux-Vives.

Vivre à Genève
N°92
17

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une rue des Chaudronniers explosive

Descendant en pente douce vers la place du Bourgo-Four, la rue des Chaudronniers doit son nom aux fabricants de chaudrons et autres ustensiles de cuivre, installés autrefois à cet endroit. Ils n'avaient alors pas le droit de s'établir ailleurs, en raison du caractère bruyant et des risques d'incendie de leur activité. Ce ne sont pourtant pas des explosions dues à leur métier mais bien à des coups de feu échangés, qui marquent le quartier dans la nuit du 13 au 14 février 1843 : suite au vote par le gouvernement de lois faisant craindre à l'opposition une restriction des libertés, des insurgés de Saint-Gervais s'opposent à la force armée de l'Etat dans cette rue. Une nuit tragique qui fera six morts et une vingtaine de blessés, et qui servira de prélude à la révolution radicale d'octobre 1846.



© Bibliothèque de Genève

De l'Ecole ménagère à l'ECG

Fondée en 1897, l'Ecole professionnelle et ménagère voulait être aux jeunes filles ce que l'école professionnelle était aux garçons : « une école destinée à élever le niveau d'instruction des enfants des milieux populaires, pour mieux les adapter aux exigences de la vie moderne. » Si les cours de couture y occupent une place importante (sept heures par semaine pour trois heures d'arithmétique), de nouvelles matières font progressivement leur apparition, pour préparer les étudiantes aux carrières d'infirmières, de nurses, d'employées de maison hautement qualifiées ou d'économes. Les promotions de 1972 sonnent le glas de l'Ecole professionnelle et ménagère, remplacée par une école de culture générale mixte de trois ans.



© Bibliothèque de Genève

EAUX-VIVES

La Ville remporte le prix suisse de la mobilité FLUX

Le prix FLUX est remis chaque année à un pôle d'échange suisse réaménagé récemment. Il récompense des aménagements qui offrent un grand confort d'utilisation aux voyageurs et voyageuses, contribuant ainsi à accroître l'attrait des transports publics par rapport aux modes de transport individuels. La Ville de Genève a reçu le prix FLUX en novembre 2022 pour son nouveau pôle d'échanges en lien avec la gare des Eaux-Vives, décerné par CarPostal, l'Union des transports publics (UTP) et l'Association Transports et Environnement (ATE). La qualité du projet d'aménagement des espaces publics a permis à la Ville de remporter ce prix. Ces espaces publics ont été conçus et réalisés en collaboration avec les différents maîtres d'ouvrage du site.

Pour en savoir plus
www.flux.swiss



© jikphoto

EUROPE-CHARMILLES

Une semaine de vacances à l'Abri

Vous habitez le quartier de l'Europe et des Charmilles ? Vous restez à Genève durant les vacances de février ? Le collectif de l'Abri organise une semaine d'activités ludiques et sportives pour les enfants et les jeunes, du 20 au 24 février, à l'Espace de quartier le 99.

Au programme, après-midi bricolages, jeux, football en salle, baby-foot et tennis de table. L'accueil est libre et gratuit. En point d'orgue, un repas ouvert aux familles est organisé le mercredi 23 février à 19h, sur inscription. L'Espace de quartier le 99 fournit de plus amples informations au 022 418 95 99.

Au programme, après-midi bricolages, jeux, football en salle, baby-foot et tennis de table.

Pour en savoir plus
Espace de quartier le 99
022 418 95 99



Les Concerts du dimanche au Victoria Hall.



Mirabilia FAMILIA.



La campagne contre le harcèlement sexuel.



Théodore Maunoir.

VITE DIT

Un Carnaval des animaux revisité pour un concert à vivre en famille

Le 11 décembre à 11h, les Concerts du dimanche du Victoria Hall présentent une Grande fantaisie zoologique, où chaque mouvement de l'œuvre s'inspire d'un animal! Le Geneva Brass Quintet et Fanfareduloup Orchestra revisitent et élargissent le célèbre Carnaval des animaux de Saint-Saëns, et proposent une réflexion sur le comportement humain face à la nature et la dégradation de la biosphère. Et comme c'est le week-end de l'Escalade, tous les déguisements les plus farfelus sont les bienvenus! Rendez-vous au Victoria Hall le 11 décembre à 11h ou sur victorihall.geneve.ch

Profitez du chéquier culture 2023!

Parmi les différentes mesures financières qu'il met en place, le Département de la culture et de la transition numérique propose un Chéquier culture pour les personnes à revenus modestes, afin que chacun-e puisse profiter de l'abondante offre culturelle à Genève. Vous bénéficiez d'un subsidie groupe 1, 2, 3 ou 100 % pour votre assurance-maladie et répondez aux critères d'âge et de lieu de résidence? Alors profitez immédiatement du chéquier culture 2023! N'attendez pas plus longtemps pour aller retirer votre chéquier contenant six chèques d'une valeur de CHF 10.– chacun et offrez-vous de passionnantes évasions parmi un choix de plus de 60 partenaires culturels. Plus d'informations: ville-geneve.ch/chequier-culture.

Révision du Plan directeur communal dans les quartiers

Le projet de révision du Plan directeur communal (PDCOM), initié par la Ville de Genève, sera révélé début 2024, via une consultation et une exposition publique. La première étape de cette révision est d'aller dans les quartiers pour rencontrer et écouter les habitant-e-s. C'est pourquoi, entre décembre 2022 et mars 2023, une série de rencontres vont se dérouler dans 16 lieux différents de la ville. Ces rencontres auront lieu tant sur la rive droite que la rive gauche, dans les Maisons de quartier, les marchés, les lieux alternatifs, les centres commerciaux ou/et les lieux nocturnes. Tous les publics auront ainsi l'occasion d'exprimer leur avis pour redessiner la ville de demain, orientée vers la transition écologique et sociale. Le programme et les dates des consultations seront mis en ligne début décembre sur le site de la ville: www.geneve.ch.

Les futurs bébés ont aussi leur activité au MEG!

Parce que l'arrivée d'un nouveau-né est un moment charnière pour la vie de ses parents et de leur entourage, le MEG invite femmes enceintes et toute personne concernée par une naissance (futurs pères, proches) à une visite-atelier inédite. À partir de la collection du Musée, les participant-e-s vont à la découverte de la notion de parentalité dans différentes cultures. Enfin, lors de la partie créative, les participant-e-s pourront réaliser un objet à destination du futur bébé et de ses proches. Aucune aptitude artistique n'est requise. Rendez-vous les 29 janvier, 19 février et 26 mars 2023. Plus d'informations sur meg.ch/fr/programme-dactivite.

Une plaque à la mémoire de Théodore Maunoir

Une plaque épigraphique à la mémoire de Théodore Maunoir (1806-1869) a été dévoilée au début du mois de novembre dans la Vieille-Ville. Chirurgien et philanthrope, Théodore Maunoir est l'un des cinq fondateurs du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et de la Croix-Rouge genevoise, avec Henri Dunant, Gustave Moynier, Guillaume-Henri Dufour et Louis Appia. La plaque commémorative a été apposée sur la façade du bâtiment situé au 6, rue du Soleil-Levant. Théodore Maunoir a vécu à cette adresse avec sa famille pendant 25 ans, notamment pendant les années de la fondation de la Croix-Rouge.

Témoignage de harcèlement sexuel dans l'espace public: je peux agir!

Agir lorsque l'on est témoin de harcèlement sexuel dans l'espace public n'est pas toujours chose aisée. Néanmoins, il existe de nombreuses manières d'intervenir, sans pour autant se mettre en danger. Pour encourager cette prise de responsabilité partagée, la Ville a rassemblé, en collaboration avec plusieurs associations actives dans la prévention des violences sexistes et sexuelles, des recommandations au sein d'un dépliant disponible en version papier et en ligne. A découvrir ici: www.geneve.ch/zero-sexisme.

La Ville devient «Fair Trade Town»

Pour son engagement en faveur du commerce équitable, la Ville de Genève a reçu la distinction «Fair Trade Town» le 24 novembre dernier. Dans ce cadre, elle s'engage à promouvoir auprès des commerces, restaurants, associations et particulier-ère-s une consommation plus responsable. Sur le plan interne à l'administration, elle s'attèle à renforcer les principes du commerce équitable dans les procédures d'achats publics et à augmenter la part des fournisseurs répondant à ces critères. Bien que la Ville privilégie les circuits courts, certains produits de consommation courante proviennent en effet de régions plus lointaines (café, thé, chocolat, épices, riz, quinoa, etc.). Il s'agit dès lors de privilégier des produits labélisés «Fait trade».

S'amuser en se cultivant avec Mirabilia

La plateforme en ligne mirabilia.ch rassemble des objets et œuvres, des collections de la Ville de Genève, via des histoires extraordinaires imaginées par les différentes institutions de la Ville. Une page dédiée aux familles est désormais accessible. Mirabilia FAMILIA invite à découvrir les merveilles des musées genevois à travers des activités à télécharger. Une formidable occasion de s'occuper en famille tout en se cultivant. Plus d'information sur mirabilia.ch.

BIENVENUE CHEZ VOLTAIRE

En 2022, la villa dans laquelle a vécu Voltaire lors de son passage à Genève a repris le nom que lui avait donné le philosophe : Les Délices. La maison se visite chaque mois en s'inscrivant sur bge-geneve.ch/delices ou lors des Rencontres des Délices (voir p. 26). Le reste du programme est disponible sur bge-geneve.ch/agenda ou en vous abonnant à la newsletter bge-geneve.ch/newsletter. Découvrez quelques faits historiques qui se sont déroulés entre les murs de ce lieu d'exception...

La maison

1755 Voltaire emménage dans la « propriété de Saint-Jean » et la nomme **Les Délices**. Il y réside jusqu'en 1760

1929 La Ville de Genève devient propriétaire de la maison

1973 La demeure est rattachée à la Bibliothèque de Genève
Des milliers de pièces y sont conservées :
→ plus de 30 000 imprimés anciens et modernes
→ plus de 30 000 manuscrits
→ une collection iconographique d'environ 1000 documents

Voltaire aux multiples casquettes

Littérature

234 nombre de vers du *Poème sur le désastre de Lisbonne*, paru en 1756 et écrit aux Délices
6000 exemplaires vendus de *Candide* un mois après sa publication.
Un best-seller! Sa plus célèbre œuvre a été rédigée aux Délices.

Théâtre

53 pièces de théâtre écrites sur 50 ans (entre ses 24 et 84 ans)

Provocation

11 mois passés en prison à 23 ans pour ses vers satiriques sur le régent



Le saviez-vous ?

L'histoire des Délices ne s'arrête pas avec le départ de Voltaire. Cette magnifique demeure fut « l'ambulance des Délices » lors de la guerre dite de Bourbaki. Des personnalités ont franchi ses portes comme le compositeur Hector Berlioz et plus récemment, l'équipe de foot du Servette pour un tournage!

Découvrez toutes les anecdotes lors de visites guidées!

Insolite



50 tasses de café c'est le nombre que Voltaire buvait par jour! Une addiction qui laissa des traces sur un manuscrit conservé aux Délices. Dire qu'on soupçonna d'anciens conservateurs de la dégradation du précieux document!



Les femmes des Délices

Emilie du Châtelet
une remarquable mathématicienne des Lumières
Madame Denis
une gestionnaire d'affaires
Mlle Clairon
une des plus grandes actrices de son temps

... et tant d'autres, découvrez leur histoire sur place!



Voltaire en ligne

Plus de 25 000 lettres de correspondance de Voltaire sont actuellement répertoriées. Une partie de ces lettres sont consultables sur le site voltaire.bge-geneve.ch
Envie de lire les œuvres complètes de Voltaire en ligne?
Découvrez une sélection via la fiche Voltaire sur bge-geneve.ch/personnalites

LE FONDS D'APPRENTISSAGE AIDE LES ENTREPRISES FORMATRICES

Depuis sa création, le Fonds d'apprentissage de la Ville de Genève a soutenu en moyenne 155 entreprises formatrices par année. Afin d'épauler un plus grand nombre de petites entreprises, l'une des conditions d'octroi des allocations a été revue.

La Ville de Genève a lancé le Fonds d'apprentissage en 2016 pour aider les petites entreprises locales qui s'engagent pour la formation. Il leur offre l'opportunité de bénéficier, pour chaque nouveau contrat conclu, d'une allocation financière de CHF 3000.– pour un Certificat fédéral de capacité (CFC) et de CHF 5000.– pour une Attestation de formation professionnelle (AFP).

Modification des conditions d'octroi

Ce soutien est conditionné à plusieurs critères : le siège de l'entreprise (ou l'une de ses succursales) et le lieu de formation doivent par exemple se situer sur le territoire communal, et le contrat pour lequel le soutien est demandé doit être signé dans l'année en cours. Jusqu'à récemment, les entreprises devaient également compter un nombre d'apprenti-e-s égal ou

supérieur à 10% du nombre total de leurs employé-e-s. Or, comme l'a démontré une évaluation du Fonds d'apprentissage, cette condition excluait de petites entreprises, employant entre 11 et 20 employé-e-s qui ne comptaient qu'un-e seul-e apprenti-e. En février 2022, le Conseil municipal a donc décidé de supprimer cette condition et de la remplacer par un nombre maximum de 50 employé-e-s.

Un dispositif qui a fait ses preuves

Depuis sa création, le Fonds d'apprentissage a soutenu 1401 places d'apprentissage. En 2021, la majorité des entreprises soutenues étaient des microentreprises (68 %) comptant entre 1 et 9 postes à plein temps, et étaient actives dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motos (26 %), les activités spécialisées,



© Ville de Genève

Le Fonds d'apprentissage soutient chaque année environ 155 entreprises formatrices.

scientifiques et techniques (17%) et la santé humaine/action sociale. L'évaluation du Fonds a par ailleurs montré que plus de 90% des entreprises soutenues étaient satisfaites de ce dispositif.

Pour en savoir plus

www.geneve.ch/fonds-apprentissage



© Lully Giez

En une décennie, près de 125 initiatives ont bénéficié d'un soutien.

Créé en 2012, le Prix IDDEA vise à stimuler la concrétisation de projets durables à Genève par un accompagnement spécifique en création d'entreprise. En une décennie, près de 125 initiatives ont bénéficié d'un soutien monétaire ou d'une aide à la structuration de plans d'affaires. La Ville de Genève soutient ce concours depuis ses débuts, en offrant le 1^{er} prix de 20 000 francs.

Nul besoin d'être un as du business plan ou d'être issu-e d'une filière commerciale pour participer au Prix IDDEA. Ce dernier se distingue par son accessibilité et encourage ainsi les candidatures de toute personne ayant une proposition concrète, qui ait un impact écologiquement et socialement positif, tout en pré-

sentant un bon potentiel économique. Lancé initialement par la Jeune chambre internationale (JCI), IDDEA est aujourd'hui organisé et soutenu par une douzaine d'organisations actives dans l'accompagnement aux entreprises.

Une fois sélectionné-e-s par le jury, 15 aspirant-e-s entrepreneur-e-s sont conseillé-e-s chaque année pendant six mois afin de transformer leur concept en entreprise viable. Ils et elles bénéficient notamment de formations dispensées par des expert-e-s : de l'étude de marché au plan d'affaires, en passant par le prévisionnel financier et la stratégie de communication, les sujets abordés sont multiples. Des soirées de « speed mentoring » viennent compléter ce parcours et fournissent aux candidat-e-s une opportunité de réseautage et d'échange.

Quelques exemples de réussites

Parmi les près de 125 initiatives soutenues en 10 ans, certaines ne se sont jamais concrétisées. D'autres ont été testées sans aller plus loin. Mais une belle proportion des projets a abouti, parmi lesquels la ressource « Materium », l'épicerie coopérative « le Nid », la scierie mobile « Les Deux Rivières », la lessive locale et naturelle « La Corde à Linge », la boulangerie « Levain » ou encore la « Ferme à Roulette », pour ne citer que quelques exemples. Les initié-e-s du Prix IDDEA n'imaginaient peut-être pas que le projet serait reconduit pendant 10 ans. Et, au vu du nombre de postulant-e-s chaque année, il est certainement parti pour durer. Les lauréat-e-s 2022 sont d'ailleurs à découvrir sur www.prix-iddea.ch.

Le concours pour l'entrepreneuriat durable IDDEA fête ses 10 ans

PARTAGER LA CHALEUR D'UN FOYER GENEVOIS

A côté de la boîte aux lettres des Baiker est placardée une affiche pour des cours de danse. Un signe de la présence de Polina, originaire d'Ukraine et ballerine de formation. Fin mars, elle a trouvé refuge avec ses enfants Oleg et Emilia dans ce joli chalet bleu. Il appartient à Katia et ses trois enfants – Aïda, Max et Zoé – qui les y ont accueillis à bras ouverts.



© Jennifer Ng Chin Yue

«Je réfléchissais depuis longtemps à héberger des réfugié-e-s à la maison. J'ai expliqué aux enfants que c'était une chance de tendre la main et qu'un petit effort de notre côté pouvait avoir un immense impact pour des gens dans le besoin. Ils ont reçu ma proposition avec enthousiasme!», s'exclame Katia.

A l'arrivée de la famille ukrainienne, le printemps est exceptionnellement doux. «On se retrouvait pour un pique-nique ou un repas improvisé. Et le week-end, il y a toujours du monde à la maison. Cela permet de créer des rencontres. Oleg a depuis été invité à l'anniversaire d'un ami de ma grande, Aïda.»

De vrais liens d'amitié

Les deux femmes, très occupées, se voient à présent moins souvent: «On a chacune un quotidien bien rempli. Je travaille en tant que psychologue. Quant à Polina, elle donne des ateliers de danse et prend des cours de français.» Avant de conclure: «Cela étant, on tisse de vrais liens d'amitié. L'autre jour, Polina m'a appris la recette du bortsch et on a décidé de se voir une fois par semaine pour des cours de conversation.» Une belle histoire d'amitié à tous les étages de ce chalet chaleureux!

La famille ukrainienne a été accueillie à bras ouverts par Katia et ses trois enfants.

Vous disposez d'une chambre ou d'un logement vacant pour accueillir une personne ou une famille?

Contactez l'Hospice général au 022 420 59 00 ou hebergement-ukraine@hospicegeneral.ch

Une Semaine de l'égalité dédiée aux inégalités économiques entre les genres

En marge de la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars, le Service Agenda 21 – Ville durable, les Bibliothèques municipales et leurs partenaires proposeront à la population genevoise une nouvelle édition de la Semaine de l'égalité, dédiée cette année aux inégalités économiques entre les genres.

Comment se fait-il que les inégalités salariales entre les genres perdurent de nos jours? Comment œuvrer pour une réelle autonomie économique des femme-x-s? Si l'argent n'a pas d'odeur, a-t-il un genre? Quel est le «coût» des inégalités pour les individus et la société? Comment les dépenses publiques peuvent-elles prendre en compte les inégalités de genre? Pour répondre à ces questions et bien d'autres encore, l'édition 2023 de la Semaine de l'égalité proposera, du 4 au 12 mars, d'interroger les multiples mécanismes à l'origine des inégalités économiques entre les

genres, à travers une série d'actions de médiation et la publication d'une bibliographie. L'occasion de proposer un espace de réflexion et de discussion, où le patriarcat rendra des comptes!

Un quiz pour tester ses connaissances

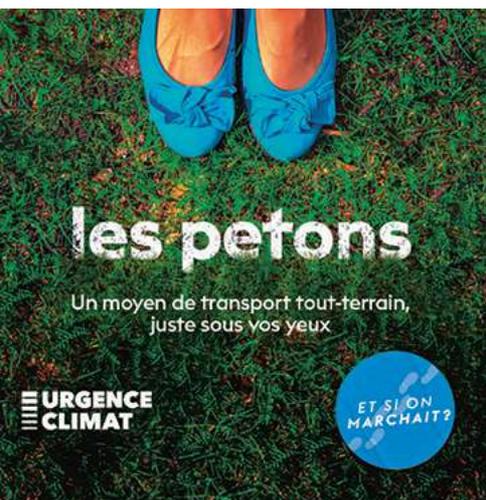
Pour patienter jusqu'en mars, et pour en savoir plus sur les inégalités salariales, la valeur du travail du care ou la part des femmes parmi les économistes, essayez-vous au quiz en ligne sur www.semaine-egalite.ch.



LA JOURNÉE ANNUELLE DE LA CONFÉRENCE VÉLO SUISSE

La Ville de Genève participe aux échanges nationaux des spécialistes en aménagements cyclables. En septembre, elle a accueilli la journée annuelle de la Conférence vélo Suisse avec les Offices cantonaux des transports et de l'urbanisme pour présenter des projets, notamment les pistes Covid qui ont suscité un vif intérêt dans toute la Suisse, et effectuer des visites de terrain.

Les discussions ont porté sur la mise en œuvre d'objectifs ambitieux, comme la réalisation de voies vertes, d'axes forts pour le vélo et la pérennisation des aménagements Covid. Ce fut aussi l'occasion de parler du groupe de travail «Task-force» vélo entre la Ville et le canton, qui permet de prioriser des projets en leur allouant des moyens et des ressources de manière coordonnée. Les échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre spécialistes sont un domaine dans lequel la Ville s'inscrit pleinement afin de trouver des solutions pragmatiques pour faire face aux défis actuels.



Une campagne s'est affichée en ville pour inciter les Genevois-es à marcher.

Des améliorations pour les piétons

Le Conseil administratif va proposer au Conseil municipal l'ouverture d'un crédit de près de 1,5 million de francs pour améliorer la vie des piétons.

Ce montant permettra de réaliser des continuités piétonnes en termes de priorités ou de suppressions d'obstacles ou encore d'améliorer la sécurité pour traverser des rues. La construction de trottoirs traversants, l'élargissement d'îlots et la création d'avancées de trottoirs sont prévus, ainsi que des mesures visant à diminuer la longueur de passages piétons, notamment à proximité d'écoles.

Cette demande de crédit constitue une nouvelle étape pour l'amélioration des conditions de cheminement pour les piéton-ne-s, tant sur le plan de la sécurité pour les élèves, les ainé-e-s que pour permettre une accessibilité pour toutes et tous dans l'espace public avec une attention particulière pour les personnes à mobilité réduite.

Les Juniors adoptent l'abonnement annuel des TPG

La subvention de 100 francs à l'achat d'un abonnement annuel TPG a remporté un vif succès auprès des jeunes habitant-e-s de la Ville de Genève.

Plus de 7500 juniors, âgé-e-s de 6 à 24 ans ont pu acheter ce titre de transport au prix de 300 francs, ce qui revient à 25 francs par mois. Ce coup de pouce vise à fidéliser les jeunes à l'utilisation des transports publics dans le cadre de leurs déplacements. Que cela soit pour aller à l'école, sur leur lieu de formation ou au travail, l'avoir en poche constitue une grande liberté de déplacement de jour et pour les plus âgé-e-s également la nuit. Avec un soutien appuyé aux Noctambus, la Ville tient à assurer l'accès aux lieux de loisirs durant les week-ends en garantissant un retour en bus pour rentrer chez soi, même à des heures tardives.



Ce coup de pouce vise à fidéliser les jeunes à l'utilisation des transports publics.

© Didier Jordan



RENOUONS LES LIENS AVEC LES ARBRES QUI NOUS ENTOURENT

« Plante ton arbre! » : c'est cette injonction poétique que Patrick Mohr, directeur du Théâtre Spirale, a choisi pour son nouveau projet culturel, écologique et social. Conçu en collaboration avec le Service des espaces verts de la Ville de Genève (SEVE), ce programme vise à célébrer la place des arbres en ville et à sensibiliser le public à la biodiversité.

Pour ce faire, Patrick Mohr a réuni sept conteur-euse-s, trois metteur-euse-s en scène et des dizaines de botanistes, gardes forestiers et professionnel-le-s du SEVE pour proposer, à l'occasion d'un premier volet, de novembre 2022 à mars 2023, une immersion fascinante dans le monde arboré qui nous entoure.

Durant cette période, 30 représentations scolaires seront proposées autour d'arbres nouvellement plantés, ainsi que 90 représentations et 120 ateliers du vivant (ateliers de contes, mouvement et théâtre) dans les écoles genevoises. En parallèle, un travail de

médiation, organisé en collaboration avec diverses associations, permettra d'impliquer d'autres publics, notamment des seniors et des personnes en situation de migration et de handicap.

Grande Fête des racines

Cette première phase se conclura au Théâtre de la Parfumerie par une grande Fête des racines, ouverte à toutes et tous. Elle proposera du 17 au 19 mars, puis du 24 au 26 mars, des spectacles, concerts, ateliers, ainsi qu'une installation d'arbres magiques imaginés par les enfants. Des « Marathons de la Parole verte » donneront par ailleurs la voix aux conteur-euse-s et à différents spécialistes, qui se succéderont pour parler de leur rapport aux arbres et à l'environnement.

Ce projet s'inscrit dans la programmation « Genève, ville d'arbres » (www.geneve.ch/arbres). Il est soutenu financièrement par la Ville de Genève (Service Agenda 21 – Ville durable) et par le programme « Ecole & Culture » de l'Etat de Genève.

RÉUTILISER PLUTÔT QU'ACHETER NEUF



www.ge-reutilise.ch

Festival du Film Vert à Genève

Environnement, agriculture, alimentation, énergies renouvelables, nouveaux modes de vie durables : c'est à ces thèmes et bien d'autres que sera consacré la 18^e édition du Festival du Film Vert. Du 21 mars au 2 avril, une trentaine de films seront projetés en Ville de Genève et dans plusieurs communes du canton. De nombreuses projections seront suivies d'un débat entre le public et des spécialistes. Comme chaque année, le Festival sélectionne des films de Suisse et d'autres pays qui ne se contentent pas d'énumérer les problèmes mais proposent aussi des solutions.



Pour en savoir plus
www.festivaldufilmvert.ch

Toujours plus de communes rejoignent ge-repare.ch et ge-reutilise.ch

Fin novembre, la frénésie du Black Friday et son dogme de la surconsommation ont à nouveau déferlé en Suisse. Une aberration à l'heure de l'urgence climatique et lorsque l'on sait que les biens de consommation (vêtements, chaussures, appareils électroniques et électroménagers, meubles) représentent à eux seuls 11 % des émissions de gaz à effet de serre du territoire genevois. Pour rappel, la fabrication d'un ordinateur neuf de 2 kg nécessite 600 kg de matières premières.

Dans ce contexte, la Ville de Genève a choisi d'agir sur la consommation en favorisant les modes de consommation durable et en renforçant l'économie circulaire locale dont les activités permettent de maintenir le plus longtemps possible en circulation les objets et matériaux. C'est l'objectif de deux projets, initiés par la Ville et la section genevoise de la Fédération romande des consommateurs (FRC) : www.ge-repare.ch et www.ge-reutilise.ch. En novembre, Vernier et Versoix ont rejoint les huit communes

déjà impliquées dans le projet (Genève, Bernex, Carouge, Grand-Saconnex, Lancy, Meyrin, Onex et Plan-les-Ouates).

Concrètement, ces deux répertoires d'adresses en ligne encouragent la réparation, la seconde main et la location d'objets. Le site web www.ge-repare.ch met ainsi à disposition du public plus de 240 adresses de commerces, entreprises et artisan-e-s actives dans la réparation et situés sur le territoire des dix communes partenaires. De son côté, le site www.ge-reutilise.ch met à disposition près de 120 adresses de commerces, entreprises, associations et lieux de seconde main ou de location d'objets situés sur le territoire des communes. Deux outils pratiques donc, pour trouver où réparer son vélo, faire réparer une table, faire retoucher un vêtement, trouver des habits de seconde main ou encore louer une perceuse.

Pour en savoir plus
www.ge-repare.ch
www.ge-reutilise.ch

QUE FAIT LA VILLE DES FEUILLES MORTES ?

Cet automne, les 40 000 arbres de la ville se sont parés de magnifiques couleurs, puis se sont dépouillés de leurs feuilles. Une fois tombées, elles viennent recouvrir les parcs, les rues et les sous-bois. Pour les employé-e-s de la Ville, cela requiert un entretien différencié en fonction de chaque type de terrain.

Dans les sous-bois, comme dans une forêt en pleine nature, on laisse les feuilles mortes au sol pour favoriser la biodiversité. En se décomposant, elles enrichissent l'humus et

contribuent activement à la vie du sol. Sur les pelouses, on enlève une majeure partie des feuilles mortes pour permettre une bonne conservation du sol. En effet, les feuilles sont néfastes pour le gazon et agissent comme un tapis qui le prive de lumière et peut le faire disparaître. Les feuilles sont donc récupérées, puis recyclées à la pépinière du Service des espaces verts (SEVE), qui les transforme en terreau. Enfin, dans les rues, elles sont débarrassées par la voirie pour des raisons de sécurité et ne peuvent pas être recyclées car elles sont contaminées par les déchets qui se trouvent sur le sol.



Les feuilles mortes requièrent un entretien différencié en fonction de chaque type de terrain.

© Lionel Devaud



© Lionel Devaud

Le square Le-Fort situé au cœur du quartier des Tranchées.

Les squares Le-Fort et Rodolphe-Toepffer réaménagés

Situés au cœur du quartier des Tranchées, les squares Le-Fort et Rodolphe-Toepffer ont été réaménagés. Ces travaux ont permis de remplacer une grande partie de la surface minérale au profit d'un revêtement semi-perméable mieux adapté au réchauffement climatique et à l'aspect plus naturel et élégant.

Mais ce chantier a aussi servi à la plantation d'arbres supplémentaires, à l'ajout et à la réfection du mobilier, ainsi qu'à la plantation de nouveaux massifs fleuris. Tout cela en respectant la géométrie et la valeur patrimoniale de ces lieux chargés d'histoire. Au square Le-Fort, approximativement 1500 m² de béton ont été supprimés pour faire place à un revêtement

argilo-calcaire. Les pieds d'arbres ont également été libérés et sont désormais recouverts d'une matière perméable. Cette intervention leur offre une meilleure hydratation et leur permet un meilleur développement racinaire. 6 nouveaux érables ont été plantés et 4 bancs sont venus compléter cet îlot de verdure au centre du très orthogonal quartier des Tranchées.

Les deux squares Rodolphe-Toepffer ne sont pas en reste puisque près de 500 m² de béton ont également été dégrappés. Les massifs ont été repensés par les équipes du SEVE. Allium, Geranium, Ancolie et Phlomis vont fleurir et viendront désormais faire écho aux magnifiques ginkgos et magnolias qui colorent les squares au printemps.

De nouveaux bancs à la pataugeoire du Bois de la Bâtie

Afin d'offrir plus de places assises autour de la pataugeoire, du nouveau mobilier a été installé au Bois de la Bâtie.

Ces bancs ont été conçus sur mesure par les équipes de la Ville. Leurs assises larges permettent de répondre à tous les usages, de la pause lecture à la sieste. Ils ont été placés à l'ombre des marronniers

qui bordent la pataugeoire afin d'offrir de la fraîcheur lors des chaleurs estivales. Ils ont également été pensés et installés de façon à protéger les racines des arbres du piétinement.

Des bancs conçus sur mesure par les équipes de la Ville.



© Lionel Devaud

GENÈVE, VILLE NUMÉRIQUE... RESPONSABLE!

Le 21 septembre 2022, la Ville de Genève signait la charte du Numérique Responsable lors du Swiss IT Forum à Palexpo. C'est une nouvelle étape de franchie dans le processus vers l'obtention du label Numérique Responsable.

Le numérique responsable est une démarche d'amélioration continue qui vise à réduire l'empreinte écologique, économique et sociale des technologies de l'information et de la communication (TIC). C'est l'un des piliers de la politique de transition numérique de la Ville de Genève.

2021

Adhésion à l'Institut du Numérique Responsable Suisse

2022

Signature de la Charte Numérique Responsable

2023

Début du processus de labellisation Numérique Responsable

La transformation numérique de la Ville en chiffres

Le dernier rapport d'activité 2021-22 de la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC) est disponible sur le site internet de la Ville. L'occasion de revenir sur plusieurs chiffres clés de la transition numérique de l'administration.

Chiffres clés 2021-2022 :

- 9 932 réservations de terrains de sport en ligne
- 8 794 téléchargements de l'application «Genève en poche»
- 1 500 postes ordinateurs recyclés en partenariat avec des acteurs de l'économie circulaire
- 50 écoles équipées de nouveaux centraux téléphoniques numériques

Consulter le rapport en ligne

www.geneve.ch/sites/default/files/2022-09/dsic-rapport-activite-2021-2022.pdf



Le Mapping Festival a proposé au public de venir découvrir plusieurs œuvres numériques.

Coup de projecteur sur la création numérique à Genève

Le numérique offre un terrain de jeu et d'expression extraordinaire pour les artistes. Depuis des décennies, la création numérique est célébrée à Genève et offre un voyage unique à la frontière du réel et du virtuel.

Chaque automne par exemple, les Genevois-es ont rendez-vous avec de nombreux spectacles son et lumière utilisant la technique du mapping. Le Mapping Festival en est un bel exemple. Porté par PPING, une association culturelle genevoise à but non lucratif, ce festival a proposé au public de venir découvrir plusieurs œuvres numériques projetées au campus HEAD et dans l'espace culturel Le Commun.

Egalement, dans le cadre du Colloque Wright, le Musée d'art et d'histoire de Genève a prêté ses façades pour un mapping dédié aux cinq éléments fondamentaux, thème de l'année.

Retrouvez les 101 dates de la création numérique à Genève et dans le monde dans le document édité à l'occasion du Geneva International Film Festival (GIFF) 2021

www.geneve.ch/sites/default/files/2022-10/101_dates_creation_numerique_geneve_monde.pdf

© Amélie Mourichon



Séance de travail d'UX Design.

Qu'est-ce que l'UX design ?

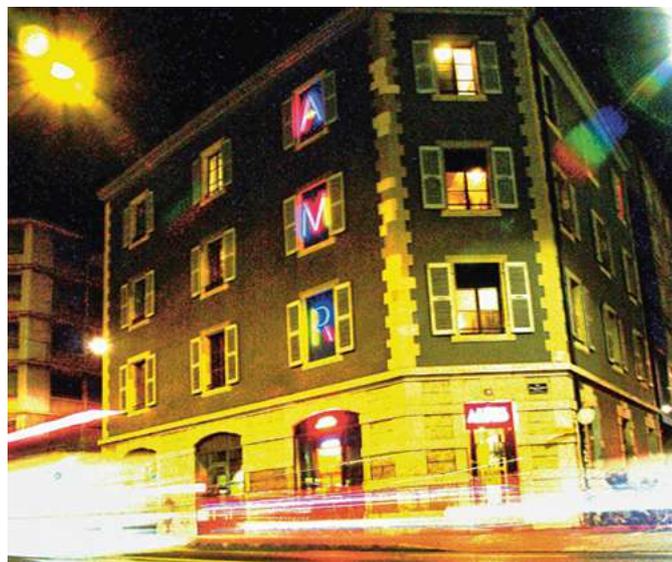
La transition numérique concerne les technologies mais aussi les méthodes de travail. Parmi celles-ci on retrouve l'UX design. Mais qu'est-ce que c'est ?

Le Design d'Expérience Utilisateur, en français, permet aux concepteurs d'interfaces de remettre l'utilisateur au centre du projet. L'utilisateur est intégré dès le départ dans le processus de conception, on le questionne et on tient compte de ses retours pour affiner le service. En Ville de Genève, répondre aux besoins et attentes de la population est une priorité. C'est pourquoi l'UX Design trouve tout naturellement sa place dans les projets. Par exemple avec le projet du futur portail citoyen pour lequel un panel d'usagers et d'usagères est sollicité afin de tester les interfaces. Leurs commentaires et remarques permettront d'améliorer le projet.

L'AMR: 50 ANS DE JAZZ EN 2023

Créée à Genève en 1973, l'AMR est une réalité unique dans le panorama suisse et international. Nulle part au monde, on ne trouve sous le même toit un club, des salles de répétition et une offre d'ateliers collectifs pour apprendre le jazz et les musiques improvisées.

Chaque année, l'association propose plus de 200 concerts et 2 festivals: le 42^e AMR Jazz Festival aura lieu du 15 au 19 mars, et l'AMR aux Cromptettes à la fin juin. L'AMR est composée d'un comité et d'environ un millier de membres, dont la moitié sont des musicien-ne-s actifs et actives.



© Leila Kramis

L'AMR est un microcosme qui allie la culture, l'égalité, la mise en regard de formes musicales différentes et le développement individuel et collectif. Nous vous invitons à venir découvrir ce lieu convivial et unique!

Pour en savoir plus
www.amr-geneve.ch



Un don extraordinaire.

© F. Golay – CJBG

Pour en savoir plus
www.cjbg.ch

L'Herbier-livre de Jean-Gaspar Burgy de 1734

Les Conservatoire et Jardin botaniques de Genève (CJBG) ont eu le privilège de recevoir un don extraordinaire. Il s'agit d'un herbier-livre contenant environ 600 plantes, datant d'il y a près de 300 ans et conservé d'une manière remarquable !

Jean-Gaspar Burgy était chirurgien. A cette époque les herbiers-livre comme celui-ci ont été créés par les médecins et pharmaciens afin de référencer les plantes utilisées dans les soins de maladies communes. Ces collections de plantes sont devenues des témoins importants des espèces natives ou cultivées dans l'Europe du XVIII^e siècle.

Ce don de la famille Burgy vient enrichir les précieuses collections des CJBG et devient un bel outil de médiation pour décrire l'évolution des méthodes de conservation de plantes et des herbiers en général.

De délicieuses soirées

Rendez-vous chez Voltaire pour des rencontres littéraires d'un nouveau genre. Confortablement assis-es dans le Grand Salon des Délices, laissez-vous porter par les auteurs et autrices du moment qui vous content des petites et la grande Histoire.

Le 26 janvier, rendez-vous avec Nicolas Bouvier, le voyageur au « passé-présent ». Liouba Bischoff nous raconte son parcours pendant que des enregistrements de musique du monde et des photographies réalisés par Bouvier sont projetés. Le 23 mai, Bouvier laisse la vedette à Calvin et sa recherche de la perfection. L'historien Max Engammare nous propose de découvrir de façon inédite des livres précieux annotés par Calvin. Une enquête dans le temps, en partenariat avec la Société de Lecture. Rendez-vous aux Délices à 18h30. Entrée libre, dans la limite des places disponibles.



Les Délices.

© Bibliothèque de Genève/Rémy Gindroz/AMI

Pour en savoir plus
www.bge-geneve.ch



© Lisa Frisco



La bibliothèque propose chaque dimanche une conférence, une projection ou un spectacle.

Des dimanches vivifiants à la Cité

Début novembre, les premières fraîcheurs de fin d'année nous ont invités à nous réfugier à l'intérieur. Et cela tombe bien: la bibliothèque de la Cité a rouvert ses portes les dimanches, de 13h à 17h, et ce, jusqu'au 30 avril 2023. L'occasion de flâner dans les rayons, seul-e ou en famille, et pourquoi pas participer aux activités proposées. Retour sur cette première après-midi dominicale...

Véronique, pré-retraîtée, est une habituée des lieux: «Je vis seule et les dimanches, il faut dire ce qui est, je ne sais pas trop que faire», confesse-t-elle. «Alors je viens m'instruire ici, sociabiliser, lire le journal ou assister aux médiations culturelles.» En effet, la bibliothèque propose chaque

dimanche une conférence, une projection ou un spectacle. Le 6 novembre, un atelier adapté aux plus jeunes revient sur les origines de l'auto-tune dans la musique. Priscilia, 32 ans, a profité de cette réouverture dominicale pour amener ses deux enfants: «Je regrette de ne pas avoir plus

souvent fréquenté la bibliothèque étant plus jeune. J'ai envie de transmettre à mes enfants le plaisir de la lecture, tout en sortant d'un cadre trop scolaire.» Et qu'en pense sa fille? «J'adore les livres! Mais ce que je déteste, c'est qu'il faut les rendre.»

Infos pratiques et programme culturel sur
www.genevebm.com/dimanche_Cité

© Sébastien Dubouchet



Des activités qui agissent sur la santé globale de l'individu.

La notion de mieux-être au MEG

Dans son rapport de 2019, l'Organisation Mondiale de la Santé est formelle: les arts et la culture peuvent avoir un impact positif sur la santé mentale et physique.

Fort de ce constat, le MEG a formalisé l'objectif d'être un lieu qui contribue au bien-être de ses publics, qu'ils soient bien portants ou non. Pour cela, le musée s'entoure de professionnel-le-s du bien-être et de la santé, et s'associe à des institutions comme les Hôpitaux universitaires de Genève pour déployer un ensemble d'activités qui agissent sur la santé globale de l'individu ou qui participent au processus de réadaptation de certain-e-s patient-e-s: yoga, visites urbaines, méditation, ateliers pour patient-e-s ayant subi un accident coronarien, sont un échantillon de cette démarche amenée à se pérenniser au MEG.

1001 feuilles se mobilise pour l'accès à la culture pour toutes et tous!

En octobre 2022 s'est tenu, au Musée Ariana, le vernissage de la malle pédagogique imaginée et développée par l'atelier 1001 feuilles.

De nombreux ateliers pour et par des personnes vivant avec un handicap mental sont prévus autour de cette malle pédagogique facilitant l'introduction aux collections du Musée de l'Ariana. Cette malle, facile à transporter et structurée en chapitres distincts, contient des objets et des images pouvant être montrés au fil du récit et suscitant le dialogue.

Ce concept devrait être développé auprès d'autres musées de la Ville de Genève et des ateliers pourront être imaginés pour d'autres publics à besoins spécifiques.

Pour en savoir plus
www.1001feuilles.org

L'atelier 1001 feuilles a imaginé une malle pédagogique.



© Ville de Genève

DES COURS DE SPORT GRATUITS PENDANT L'HIVER

La Ville de Genève a le plaisir de proposer des cours de sport gratuits durant cet hiver jusqu'au 2 avril 2023. Cette prestation est disponible pour tous et toutes dès 18 ans, adultes comme seniors. Running, pilates, gym poussettes, circuit training parent-enfant, total sculpt, hiit full body, yoga, chaque discipline sportive est encadrée par des coachs professionnel-le-s qui adapteront les exercices aux participant-e-s.

Les disciplines présentées varient et vont de la gym aux entraînements de renforcement musculaire, en passant par la course à pied. Les parents pourront profiter de la gym poussettes, alors que celles et ceux qui sont intéressé-e-s par la course pourront profiter de s'entraîner au circuit training parent-enfant de 6-12 ans. Cette offre sportive est réalisée en partenariat avec différents prestataires, tels que: Harmony Fitness, Urban Training, Gym Poussettes, Triathlon Club Genève et Madame Vanessa Guinand.

Inscriptions obligatoires

Les inscriptions aux cours sont gratuites, mais obligatoires sur la plateforme d'inscription en ligne. Il n'est pas possible de s'inscrire à l'avance pour toute la saison. Les inscriptions sont ouvertes de semaine en semaine à la fin de chaque cours.



© Fred Merz

La course à pied fait partie de l'offre sportive hivernale.

Effets personnels: tenue de sport, baskets, linge, gourde. Les cours de running auront lieu à l'extérieur, il faudra vous habiller chaudement. Pour les cours de yoga, pilates, total sculpt, hiit full body, circuit training parent-enfant, pensez à vous munir aussi d'un tapis de sol.

Informations et inscriptions

www.geneve.ch/fr/themes/sport



© Fred Merz

On vous attend nombreuses et nombreux pour venir patiner et danser dès 19h sur la patinoire intérieure!

Prix:

Tarif normal:

CHF 7.-

Tarif réduit (-25 ans, AI, AVS):

CHF 3.50

Carte 20 ans/20 francs:

CHF 2.-

Location des patins:

CHF 2.-/la paire

Trois discos sur glace aux Vernets

La patinoire des Vernets vous invite à profiter de la patinoire lors de trois discos sur glace cet hiver. Enfilez vos patins et laissez-vous emporter par le rythme endiablé de notre DJ, dans une ambiance disco unique.

Dates des discos sur glace:

→ Mardi 27 décembre 2022

→ Samedi 14 janvier 2023

→ Samedi 11 février 2023

Horaires:

de 19h à 23h30

Informations sur

www.geneve.ch/fr/themes/sport

ILLUMINATIONS ET GENEVA LUX FESTIVAL SONT AU RENDEZ-VOUS!



Le contexte actuel et la crise énergétique qui menacent toute l'Europe font peser une épée de Damoclès sur les principaux festivals de lumière un peu partout. A l'instar de ce qui a été décidé ailleurs en Suisse, la Ville de Genève a choisi de maintenir son festival de lumières et ses illuminations de Noël, deux événements importants et peu énergivores. « Pour l'attractivité et l'animation de la Ville, il nous semblait important de maintenir ces événements, très appréciés du public », explique la Maire du Genève, Marie Barbey-Chappuis.

Les deux manifestations vont toutefois réduire leur consommation électrique cette année. D'abord, le périmètre des illuminations de Noël (du 1^{er} décembre 2022 au 3 janvier 2023) sera réduit au centre-ville, avec surtout des décorations dans les rues et les places les plus commerçantes de la cité (Rues du Marché, du Rhône, de la Corraterie, place Longemalle, place du Molard, etc.). Ensuite, plusieurs illuminations s'éteindront à 22h30. Enfin, avec le matériel utilisé, les leds de dernière génération permettent aussi de limiter grandement la consommation. Au final, les illuminations de Noël, durant tout le mois de décembre, développeront une puissance cumulée de 25 kW (soit l'équivalent de 25 grille-pain).

Des surprises

Du 27 janvier au 5 février 2023, le Geneva Lux Festival sera lui aussi marqué par la sobriété énergétique. Le nombre d'œuvres visibles en ville sera toutefois équivalent à l'année dernière (23 œuvres), avec notamment 11 nouvelles œuvres. Là encore, la durée du festival a été réduite de quelques jours et les œuvres choisies l'ont été autant sur des critères esthétiques qu'énergétiques. Le public sera d'ailleurs mis à contribution pour faire fonctionner certaines installations... Quelques surprises sont

Le public découvrira 11 nouvelles œuvres dans le cadre du Geneva Lux Festival.

prévues à ce sujet. Au final, le Geneva Lux Festival version 2023 promet d'être spectaculaire dans sa forme et très peu énergivore (55 kW de puissance totale).

Les deux manifestations vont réduire leur consommation électrique cette année

Illuminations de Noël
Du 1^{er} décembre
au 3 janvier 2023

Geneva Lux Festival
Du 27 janvier
au 5 février 2023



LES DROITS DE L'ENFANT : LES CONNAÎTRE, LES COMPRENDRE

Chaque enfant dans le monde a le droit de grandir en bonne santé et en sécurité, de vivre avec ses parents, de dire ce qu'il pense, d'être écouté, de jouer, d'aller à l'école, d'apprendre, de vivre comme tout le monde s'il est handicapé.

Le 20 novembre 1989, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Convention relative aux droits de l'enfant. La Suisse, comme presque tous les pays de la planète, s'est engagée à respecter ce traité.

Pour la première fois, des droits ont été reconnus à tous les enfants du monde – le droit à la survie, au développement, à la protection et à la participation. Ces droits doivent être respectés dans leur intégralité par l'ensemble de la société. Il incombe aux adultes, hommes et femmes, à tous les échelons, des Etats au petit village, de respecter ces droits, de les mettre en application, de les faire connaître, de les faire comprendre.

Voici quelques exemples de droits, tels qu'ils sont reconnus par la Convention.

Chaque enfant bénéficie de ces droits. Que tu sois blanc ou noir de peau, pauvre ou riche, valide ou handicapé, les droits de l'enfant sont reconnus à tous les enfants. (article 2)

Tu as le droit d'être et de rester en vie, ainsi que de grandir dans les meilleures conditions possibles. (article 6)

Chaque enfant a le droit de vivre avec ses parents. Si ce n'est pas possible, l'enfant conserve le droit de savoir où sont ses parents et peut continuer à les voir. (article 9)

Chaque enfant a le droit d'exprimer son opinion. Les adultes doivent tenir compte de cet avis pour toute décision importante qui concerne l'enfant. (article 12)

Chaque enfant a le droit d'avoir une vie privée. Personne ne peut, sans sa permission, violer son intimité. (article 16)

Chaque enfant a le droit de savoir ce qui est important pour son bien-être. La radio, les journaux, les livres, les ordinateurs, par exemple, doivent lui transmettre cette information. Les adultes doivent l'aider à trouver et à comprendre l'information dont il a besoin. (article 17)

Personne ne peut maltraiter un enfant. Il faut faire en sorte qu'il ne soit ni frappé, ni injurié, y compris par ses parents. Ces derniers doivent lui donner ce dont il a besoin. (article 19)

Chaque enfant porteur de handicap a droit à des soins et à une protection spéciale. Il faut l'aider à se développer comme un enfant non porteur de handicap. Les parents d'un enfant porteur de handicap doivent recevoir de l'aide. (article 23)

Les enfants doivent pouvoir apprendre différentes choses à l'école. Par exemple à vivre en paix, à protéger l'environnement et à respecter les autres personnes. L'école est importante pour préparer leur vie d'adulte. (article 29)

Chaque enfant a le droit à des temps libre (jeux, sport, etc.) et au repos. (article 31)



© Frederic Laverriere

Que fait ma Ville pour mes droits en tant qu'enfant ?

La Ville est très engagée pour proposer aux enfants le meilleur cadre de vie possible et les impliquer dans la définition et l'organisation de ce cadre de vie. Dans la Convention des droits de l'enfant, c'est l'article 12 qui parle du droit à la participation. Cet article définit le droit de tout enfant d'exprimer librement son opinion sur toute question qui l'intéresse ou le concerne.

Pour les élu-e-s de la Ville, la participation des enfants est très importante. Depuis 2021, la Ville accueille la Conférence romande des enfants de Terre des Hommes au Palais Anna et Jean-Gabriel Eynard, le 20 novembre, à l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant.

L'an dernier, les enfants ont transmis aux autorités douze recommandations en lien avec la protection de l'enfance, l'égalité, l'identité et la participation. La Ville a offert une écoute attentive aux jeunes participantes et participants, qui ont pu bénéficier de réponses des autorités, à l'égal de tout-e citoyen-ne.

Quelques mois plus tard, les mêmes enfants, rencontraient Christina Kitsos, Conseillère administrative, pour échanger sur le suivi

concret de leurs recommandations. Cette rencontre et ce suivi sont la preuve du sérieux qui entoure cette démarche.

Trois exemples de recommandations des enfants

Offrir la possibilité de se confier tous les 6 mois à un-e psychologue car certains enfants n'osent pas parler de leurs problèmes. Dans ce domaine, la Ville de Genève dispose d'Espaces Enfants-parents. Les familles sont accueillies dans des lieux conviviaux par des professionnel-le-s, psychologues et travailleurs sociaux. Proposer des cours obligatoires aux parents, avant et après la naissance de leur enfant, afin de les sensibiliser aux droits de l'enfant. A Genève, l'Ecole des parents est active dans ce domaine et soutenue par la Ville. C'est un lieu où les parents peuvent se

rendre, pour suivre des cours, participer à des groupes de discussion entre adultes autour du rôle des parents et des droits de l'enfant, mais aussi bénéficier de consultations individuelles à des prix très bas, ou encore participer à des activités de week-end avec d'autres familles. Mettre en place un journal télévisé pour les enfants d'âges différents, présenté à des heures raisonnables et d'une durée adaptée.

Le journal que vous êtes en train de lire et que vous recevez quatre fois par an dans votre boîte aux lettres si vous habitez en Ville est une première tentative. Chaque édition comporte une page dédiée aux enfants.

Source

kids.unicef.be/La-chartre-des-droits-des-enfants

Pour en savoir plus

kids.unicef.be/-Les-droits-des-enfants-?lang=fr



PROTÉGER LES DROITS HUMAINS, UNE PRIORITÉ DE LA VILLE

Ville internationale, multiculturelle, siège de nombreuses organisations gouvernementales et non gouvernementales, Genève a placé, depuis de nombreuses années, la défense des droits humains comme une des valeurs cardinales de son action politique. À son échelle, la municipalité entend œuvrer pour un monde plus juste et plus égalitaire, où l'humain est au centre d'une société qui se développe de manière socialement et écologiquement durable, dans le respect des droits fondamentaux de tous et toutes.

La Ville de Genève soutient de nombreux projets de qualité qui traitent de la promotion des droits humains et de la protection des défenseurs et des défenseuses des droits humains (DDH), que ce soit en Suisse ou à l'étranger. De par le monde, les DDH s'engagent notamment pour la paix, la démocratie, la justice ou encore l'environnement. Ces engagements sont indispensables mais aussi risqués.

Aides concrètes

Pour faire face aux menaces et parfois aux actes violents pouvant mettre leur vie en péril, les DDH ont besoin d'aides concrètes. À cet effet, par exemple, la Ville soutient *Peace Brigades International* (PBI), une organisation non gouvernementale qui met en place des équipes de volontaires afin de dissuader les violences à l'encontre des DDH, tout en respectant les principes de non-violence, d'impartialité et de non-ingérence. PBI est active dans plusieurs pays et notamment au Guatemala où l'ONG accompagne les DDH qui luttent pour les droits territoriaux et environnementaux de populations autochtones défavorisées, souvent cibles de campagne de diffamation, persécuté-e-s voire même tué-e-s (15 meurtres en 2020).

Sensibilisation du public

La sensibilisation du public genevois aux droits humains et aux violations dont sont victimes celles et ceux qui les défendent constitue une autre composante majeure du soutien de la Ville de Genève. La Ville appuie ou organise différents événements à Genève dont certains sont devenus des rendez-vous réguliers, comme la Marche de l'espoir de Terre des Hommes, le Festival Filmar en América Latina, le Festival du film et forum international

sur les droits humains (FIFDH) ou encore le Prix Martin Ennals. Ce dernier récompense chaque année trois personnes ou organisations au courage exemplaire et luttant pour le respect des libertés fondamentales, malgré les risques encourus. Co-organisée par la Ville de Genève depuis de nombreuses années, la cérémonie de remise du Prix Martin Ennals vise à donner protection, visibilité et aide financière à ces militant-e-s se distinguant par la force de leur engagement et leur abnégation.

Les lauréat-e-s du Prix, dont les noms seront dévoilés au mois de janvier, sont sélectionné-e-s par un jury indépendant composé de dix des plus importantes organisations de défense des droits humains dans le monde.

Cérémonie de remise du Prix Martin Ennals

Ouverte au public, la prochaine cérémonie de remise du Prix Martin Ennals, qui se tiendra le 16 février prochain, à 18h30, à la salle communale de Plainpalais, offre une occasion unique de rencontrer les lauréat-e-s ou leurs représentant-e-s, dans le cas où une personne est dans l'incapacité de faire le déplacement à Genève, et pour chacune et chacun de réaffirmer son attachement aux droits humains.

Pour en savoir plus
www.martinennalsaward.org

PUBLICITÉ

Soins et assistance à domicile

Nous soutenons et accompagnons depuis plus de 35 ans des personnes à leur domicile, avec confiance, compétence, adaptation à leurs besoins - pour les soins, l'aide au ménage et l'accompagnement. Nous veillons à toujours affecter, aux horaires convenus, la/le même collaboratrice/teur à nos patients.

Prenez rendez-vous pour un entretien de conseil gratuit et sans engagement.



Senevita Casa Genève
Rue Jacques-Grosselin 8, 1227 Carouge, 022 340 40 95, www.senevitacasa.ch/geneve

senevita Casa
Genève

SQU ASH

CENTRE SPORTIF
DE LA
QUEUE-D'ARVE



Réservations possibles par internet en tout temps,
au maximum 8 jours avant la date



CENTRE SPORTIF DE LA QUEUE-D'ARVE

Rue François-Dussaud 12
1227 Les Acacias
022 418 44 44
geneve.ch/queue-arve

HORAIRES

Lundi: 10h – 22h
Mardi à vendredi: 8h – 22h
Samedi: 8h – 18h
Dimanche: 9h – 18h

*Ces horaires peuvent être
soumis à des modifications
en cours de saison.*

RÉSERVATION INDIVIDUELLE (45 min)

Tarif plein
1 court Fr. 16.–
10 entrées Fr. 144.–

Tarif réduit (–25 ans, AI, AVS,
chômeurs et chômeuses)
1 court Fr. 8.–
10 entrées Fr. 72.–

Carte 20 ans / 20 francs
1 court Fr. 5.–
10 entrées Fr. 45.–

*Les tarifs réduits sont appliqués uniquement
sur présentation d'une pièce de légitimation.*

Genève,
ville de sport

www.geneve.ch



VILLE DE
GENÈVE

DE NOUVELLES SALLES À DISPOSITION DES HABITANT-E-S



© DR

L'ancienne salle de gymnastique de l'école des Plantaporrêts s'est transformée en une belle salle polyvalente.

En Ville de Genève, il n'est pas facile de trouver un endroit pour se réunir, fêter un anniversaire, organiser un match ou une soirée-jeu entre ami-e-s, ou toute autre activité. Surtout à un prix modique.

Dans le quartier de Plainpalais, avec une surface de 162 m², l'ancienne salle de gymnastique de l'école des Plantaporrêts s'est transformée en une belle salle polyvalente pouvant accueillir une cinquantaine de personnes. Des tables, des chaises et une petite cuisine sont à disposition et permettent d'organiser une assemblée, un repas familial comme une rencontre sportive.

Dans le quartier de Vieusseux, la salle polyvalente moderne et lumineuse du Pavillon Geisendorf fait le bonheur de la population avec ses 108 m² et sa cuisine semi-professionnelle. Dans ce secteur de Ville particulièrement dense, où peu d'espaces sont offerts pour des moments de rencontre et de partage, cette mise à disposition est une aubaine!

Après les restrictions dues au Covid, des salles dans les écoles sont à nouveau mises à disposition du public. Et les plannings de réservations ne désespèrent pas ! La nouvelle salle polyvalente du Pavillon Geisendorf et la salle de gymnastique rénovée de l'école des Plantaporrêts donnent aux habitant-e-s l'occasion de se réunir pour des activités privées ou associatives dans des lieux pensés et optimisés pour les accueillir dans les meilleures conditions. Explications.

Dix écoles

Au total, ce sont donc dix écoles qui mettent à disposition des salles.

Cette prestation est assurée grâce au personnel du Service des écoles et institutions pour l'enfance qui accueille les utilisatrices et utilisateurs, procède au nettoyage des locaux et fournit toute l'aide nécessaire.



Infos et réservations en scannant le QR code!

Pour en savoir plus
Service des écoles et institutions pour l'enfance
022 418 48 00

Le jeu sous toutes ses formes à Plainpalais

Les enfants, les familles, les amateur-trice-s de jeux sont invité-e-s le 28 janvier 2023, de 10h à 17h, à la Salle communale de Plainpalais à participer à la journée « Jeux en famille » ouverte à toutes et tous et entièrement gratuite.

Un magnifique programme d'animations les attend, organisé par le Service des écoles, en collaboration avec les ludothèques. Des jeux de société, de stratégie, de construction, des jeux classiques ou inédits, sont proposés aux différents publics. Les ludothécaires sont à disposition pour leur expliquer les règles des différents jeux.

Jouer en famille, en groupe, ou entre amis, afin de partager un moment de détente : voilà une belle idée pour un dimanche de janvier!

Et pour les grands et petits qui veulent jouer toute l'année, les ludothèques sont là, dans chaque quartier, prêtes à partager leurs trésors!

Pour en savoir plus
www.geneve.ch/fr/themes/structures-accueil-enfance-activites-extrascolaires/activites-extrascolaires-manifestations/jeux-famille

DES ACTIVITÉS SPORTIVES EN TOUTE LIBERTÉ!

Depuis plusieurs années, le Service de la jeunesse, en collaboration avec le Service des écoles et institutions pour l'enfance et le Département de l'instruction publique, met à disposition des jeunes entre 15 et 25 ans des salles de gymnastiques situées dans des écoles ou des cycles d'orientation, en soirée et le week-end.

Les jeunes peuvent y pratiquer librement des activités sportives, sans être membre d'un club ou dans un fitness, tout en étant encadré-e-s par des moniteur-trice-s et des travailleur-euse-s sociaux hors murs.

Cette année, ce sont plus de 20 salles qui sont ouvertes depuis le 31 octobre, avec des activités variées telles que le football, le basketball, la boxe ou encore la danse. N'hésitez plus!



Photos: David Nicolas Parel

Cette année, ce sont plus de 20 salles qui sont ouvertes à de nombreuses activités.

Infos et programme complet sur

www.geneve.ch/sports-pratique-libre

Primart, édition 2023

L'édition 2023 de Primart prend ses quartiers à Cité Seniors du 2 au 25 février prochain.

Les travailleuses et travailleurs sociaux hors murs du Service de la jeunesse ont mis sur pied cette exposition en collaboration avec le collectif Waves, composé d'une vingtaine de jeunes artistes. L'association AWRA (Afghanistan's Women Rights Association), qui se consacre à la défense des droits des femmes en Afghanistan, est mise à l'honneur. La particularité de cette édition 2023? L'exposition se déploie entièrement dans l'obscurité et les œuvres ne se découvrent qu'à l'aide d'une lampe torche! Vernissage le 2 février 2023.

PUBLICITÉ

CLINIQUE DU GRAND-SALÈVE
RÉÉDUCATION ET PSYCHIATRIE

La Clinique du Grand-Salève, c'est :

- Des soins de réadaptation et/ou de rééducation
- Un projet thérapeutique adapté et personnalisé
- Une équipe multidisciplinaire expérimentée et à votre écoute
- Un plateau technique de pointe
- Une balnéothérapie
- Un confort hôtelier haut de gamme



Clinique du Grand-Salève - Avenue du Grand-Salève 2 - CH-1255 Veyrier
Tél: +41 (0)22 570 50 50 - reception@grand-saleve.ch - www.grand-saleve.ch

Pour en savoir plus

Service de la jeunesse
022 418 45 00

Réveillon de la solidarité, un moment de partage

Le 31 décembre, le Service social organise un grand Réveillon de la solidarité à la salle communale de Plainpalais. Un moment de partage et de convivialité, dans une atmosphère chaleureuse, offert aux personnes en situation de précarité ou d'isolement.

Dans l'attente des douze coups de minuit, un repas de fête et divers spectacles animeront la soirée. Un espace privilégié sera spécialement aménagé pour les enfants de 4 à 10 ans. Des bénévoles offrent généreusement de leur temps afin de contribuer au succès du Réveillon de la solidarité. Leur engagement mérite de chaleureux remerciements.

Entrée gratuite

pour le repas et la soirée
dès 19h

Pour en savoir plus

Service social
022 418 47 00

PROFITEZ DES ACTIVITÉS DANS LES ESPACES DE QUARTIER!

Les programmes des onze Espaces de quartier de la Ville sont mis à jour pour annoncer l'offre des prochains mois. A l'affiche, plus d'une centaine d'activités! De quoi combler les goûts de tous les publics. Sport, informatique, cuisine et ateliers de toute sorte, la liste est foisonnante. Découvertes subjectives.

Savez-vous que la Ville dispose de onze Espaces de quartier? Il y en a forcément un près de chez vous. Tout au long de l'année, une centaine d'activités y sont organisées pour les familles, les jeunes, les seniors et tous les publics. Leur originalité? Ces programmes ont été concoctés par les associations et les habitant-e-s de votre quartier à l'attention d'autres habitant-e-s. Ceci après un appel à projets lancé par le Service social.

Riches, variés, inventifs, ces programmes témoignent du dynamisme et de la créativité des habitant-e-s et des partenaires



Une centaine d'activités sont organisées pour les familles, les jeunes, les seniors et tous les publics.

qui les ont inspirés. De quoi passer de bons moments, près de chez vous, dans «votre» espace de quartier, pour vous former, vous divertir et faire des rencontres.

Aperçu des programmes

Pour tous les âges, des activités sportives, de bien-être ou créatrices. Des ateliers d'informatique et des cours de langues. Les gourmand-e-s pourront profiter d'ateliers de cuisine. Et les parents bénéficier d'un appui éducatif et d'un espace spécifique

parents-enfants. Et encore, des jeux et des rencontres intergénérationnelles. Ces activités sont accessibles gratuitement ou pour un prix modique.

Envie d'en savoir plus? Découvrez les programmes des onze Espaces de quartier, avec tous les détails des activités et les coordonnées des organisatrices et organisateurs, sur www.geneve.ch/fr/themes/social/espaces-quartier.

Pour en savoir plus

Service social – 022 418 47 00



Une offre facile d'accès pour le public aîné.

Pour les seniors, des activités près de chez vous

Vous avez 65 ans ou plus? Vous souhaitez profiter de loisirs gratuits près de chez vous?

Lancé en avril 2022, le programme «Seniors près de chez vous» se poursuit en 2023 dans les Espaces de quartier, les parcs, les cinémas et de nombreux lieux en Ville de Genève. Une large palette d'ateliers sur la santé, le bien-être, la sécurité, la culture et les nouvelles technologies vous attend. Et aussi des repas conviviaux, des spectacles et des sorties culturelles.

Cette offre de proximité est facile d'accès pour le public aîné. C'est un complément bienvenu aux prestations connues de Cité Seniors.

Plus de renseignements sur le programme de «Seniors près de chez vous» au gratuit 0800 44 77 00.

PUBLICITÉ

ET APRÈS?

fsmo.ch
Secours aux orphelins et aux enfants d'invalides

FSMO depuis 1872
Fondation sans but lucratif

LE CONSEIL MUNICIPAL A...

Séances de septembre et octobre 2022

Les prochaines séances
du Conseil municipal sont prévues
aux dates suivantes :

10, 12 et 13 décembre 2022,
17, 18 et 23 janvier 2023,
7, 8 et 13 février 2023,
7 et 8 mars, 28 et 29 mars 2023

Séances publiques retransmises
sur TV Léman bleu
www.geneve.ch/cm

Accepté la motion intitulée « L'urgence est réelle – pour des mesures de sobriété énergétique simples et efficaces » (M-1723);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de modifier le Statut du personnel de la Ville de Genève (LC 21 151), suite à la sortie du Service d'incendie et de secours de l'administration municipale (PR-1531);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de la modification de l'article 74, alinéa 2, du statut du personnel de la Ville de Genève (LC 21 151) relatif à la réduction du temps de travail (PR-1500);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture de quatre crédits pour un montant total brut de 5 515 100 francs destiné à l'aménagement du parc de la pointe de la Jonction et des équipements associés dont à déduire la subvention du Canton de 109 800 francs pour le diagnostic pollution, soit un montant net de 5 405 300 francs, qui se décompose comme suit :

→ Délibération I : 2746 400 francs, complémentaires au crédit de 460 000 francs voté le 20 juin 2018 (préétude PRD-162), destinés aux études d'aménagement du parc

de la pointe de la Jonction en coconception et coconstruction avec les habitant-e-s, et usagers et usagères du site, dont à déduire 109 800 francs correspondant à la subvention du Canton pour le diagnostic pollution, soit 2 636 600 francs net,
→ Délibération II : 405 000 francs destinés à l'étude pour la rénovation et la réaffectation du bâtiment historique du Canoë-Club, sis au 27, sentier des Saules, parcelles Nos 3740 et 4152, feuille N° 24 du cadastre de la commune de Genève-Plainpalais,
→ Délibération III : 1 394 500 francs destinés au concours et à l'étude de la construction d'une nouvelle base nautique à la pointe de la Jonction,
→ Délibération IV : 969 200 francs destinés à la réalisation, en coconstruction avec les associations, de travaux anticipés du projet définitif, y compris les honoraires de suivi d'exécution et les frais d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la coordination de tous les acteurs sur le site (PR-1508);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture de 6 crédits (délibérations I à VI) pour un montant total brut de 39 684 600 francs et net de 24 319 600 francs, recettes déduites, soit :
→ Délibération I : 33 676 300 francs brut destinés à la construction d'un groupe scolaire complet, situé sur le site de l'ancienne caserne des Vernets, parcelles Nos 4325 et 4084 de Genève-Plainpalais, dont à déduire une participation cantonale de 1 830 900 francs pour la dépollution du site et la démolition des éléments construits, une participation du groupe Ensemble de 1 082 400 francs pour la mise en oeuvre des aménagements de la zone C des espaces publics, une subvention d'investissement de 11 200 000 francs du Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) pour la construction de 16 nouvelles salles de classe, une subvention de 252 800 francs du Fonds énergie des collectivités publiques et une Rétribution unique (RU) de 62 600 francs de Pronovo pour la construction de la centrale photovoltaïque, soit 19 247 600 francs net,
→ Délibération II : 3 066 700 francs brut destinés à l'extension du périmètre des aménagements extérieurs autour de l'école, dont à déduire une participation cantonale de 263 200 francs pour la dépollution du site et la démolition des éléments

construits, ainsi qu'une participation du groupe Ensemble de 673 100 francs pour la mise en oeuvre des aménagements de la zone C des espaces publics, soit 2 130 400 francs net,
→ Délibération III : 430 800 francs destinés à l'intervention artistique dans l'école (concours Fonds municipal d'art contemporain (FMAC),
→ Délibération IV : 2 510 800 francs destinés à l'équipement en mobilier, jeux et matériel d'exploitation du groupe scolaire,
→ Délibération V : cession à titre gratuit par l'Etat de Genève à la Ville de Genève d'une emprise de 6090 m² issue des parcelles Nos 4325 et 4084 de Genève-Plainpalais, propriété de l'Etat de Genève, en vue de la construction d'un groupe scolaire,
→ Délibération VI : cession à titre gratuit au domaine public communal de la Ville de Genève de l'emprise issue de la parcelle de Genève-Plainpalais N° 4084, propriété de l'Etat de Genève (PR-1471);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture de deux crédits pour un montant total brut de 12 930 600 francs et net de 11 324 600 francs, recettes déduites, soit :
→ Délibération I : 11 869 800 francs brut destinés aux travaux de réhabilitation et au développement du réseau secondaire d'assainissement des eaux de la Ville de Genève, dont à déduire 1 606 000 francs correspondant à la participation des propriétaires des biens-fonds concernés et à la récupération de la TVA, soit 10 263 800 francs net,
→ Délibération II : 1 060 800 francs destinés à plusieurs études pour l'assainissement des eaux en accompagnement de grands projets thermiques et de transports publics, d'importance cantonale (PR-1490);

Accepté la motion intitulée « Les informations de la Ville de Genève en langage facile à lire et à comprendre (FALC) » (M-1591);

Accepté la motion intitulée « Des édifices, pas des monticules! Pour une politique publique qui fasse revivre les aubettes de notre ville » (M-1505);

Accepté la motion intitulée « Traversée cyclable par le tunnel sous la gare de Cornavin » (M-1376);

Accepté les comptes 2021 par politique publique et rapport de gestion du Conseil administratif (PR-1530);

Accepté la proposition du Conseil administratif, sur demande du Département du territoire (DT), en vue de l'adoption du projet de plan localisé de quartier (PLQ) N° 30 052 « Acacias 1 » (PR-1515);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture de deux crédits pour un montant total de 11 650 800 francs, soit:

→ 10 395 300 francs destinés à la rénovation des infrastructures de la restauration scolaire et à sa réorganisation, première

étape, dans six écoles de la commune de Genève, propriétés privées de la Ville de Genève,

→ 1 255 500 francs destinés à l'équipement en mobilier et matériel d'exploitation de six écoles, d'une cuisine de production et de cinq offices de remise en température et leurs réfectoires (PR-1509);

Accepté la motion intitulée « Pour une réouverture rapide de la piscine de Varembeé » (M-1728);

Accepté le projet de délibération intitulé « Pour que la Ville de Genève reste fidèle à ses valeurs et à ses engagements, y compris en période de Coupe du monde de football » (PRD-307);

Accepté la proposition du Conseil administratif, sur demande du Département

du territoire (DT) en vue de l'approbation du projet d'abrogation du plan localisé de quartier PLQ N° 27 □ 597-307 Cité universitaire, adopté par le Conseil d'Etat le 18 juillet 1984, situé à l'angle des avenues Louis-Aubert et de Miremont (PR-1520);

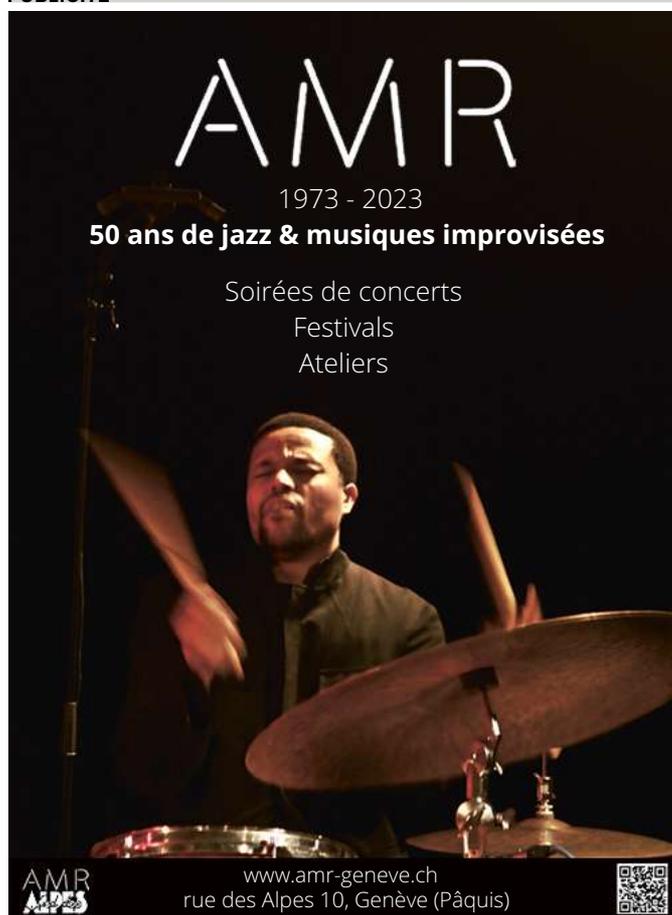
Refusé le projet de délibération intitulé « Pour une incitation au tri des déchets et pour leur levée efficace, efficiente et durable! » (PRD-217);

Refusé la motion intitulée « Pour un organe de contrôle et de surveillance de l'activité des agents de la police municipale » (M-1306);

Refusé le projet de délibération intitulé « Crise sanitaire et socioéconomique: des loyers proportionnels au revenu pour tous les locataires de la Gérance immobilière municipale (GIM)! » (PRD-262);

Refusé le projet de délibération intitulé « Pour que les conseillères administratives et conseillers administratifs touchent leur retraite comme tout le monde, à l'âge de la retraite » (PRD-228).

PUBLICITÉ



AMR
1973 - 2023
50 ans de jazz & musiques improvisées
Soirées de concerts
Festivals
Ateliers

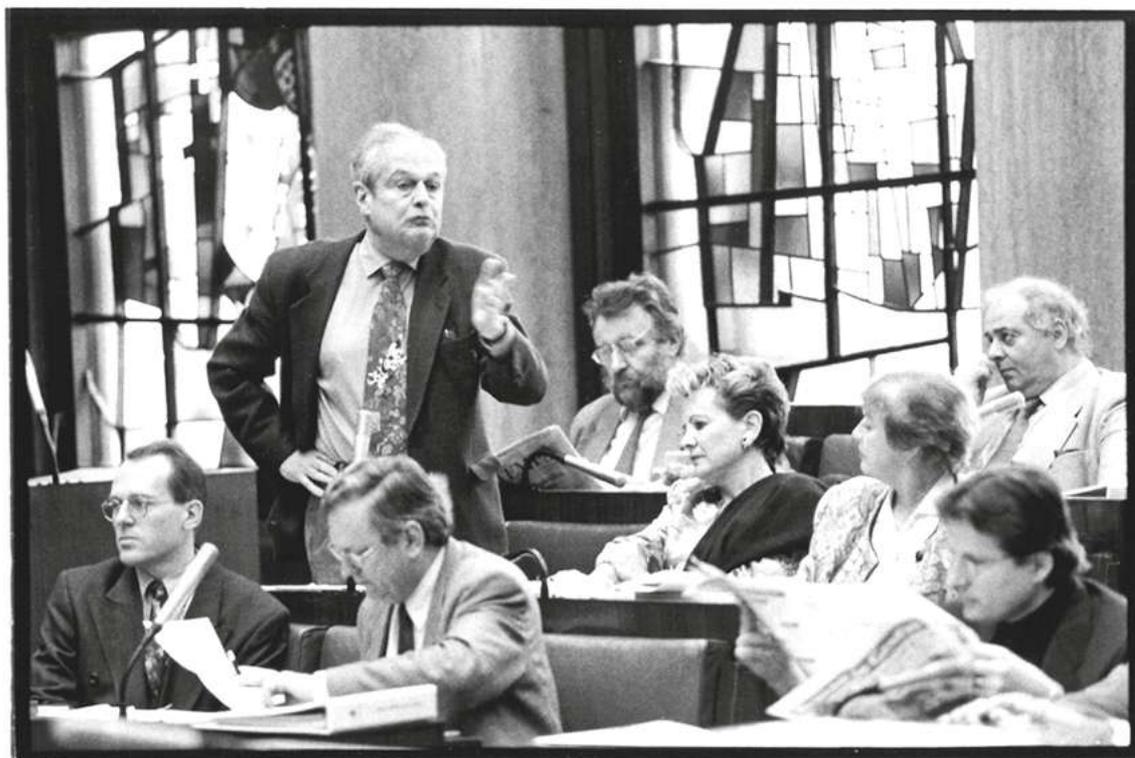
AMR
www.amr-geneve.ch
rue des Alpes 10, Genève (Pâquis)



Vous avez des questions sur le Conseil municipal?

Service du Conseil municipal
44 rue de la Coulouvrenière
Tél. 022 418 29 99

LE CONSEIL MUNICIPAL, UNE HISTOIRE EN CHANTIER



© Jean-Luc Planté, 1998 (photothèque Le Courrier)

Le conseiller municipal Robert Pattaroni debout au milieu du groupe démocrate-chrétien en décembre 1998.

Un collectif d'historiens et d'historiennes a plongé dans les pages du *Mémorial du Conseil municipal* et ses 180 ans de débats politiques.

Connaissez-vous la pétition que les catholiques ont présentée en 1864 au Conseil municipal pour enterrer dignement leurs morts? Saviez-vous que la promenade Saint-Antoine avait failli être rasée? Comment les élus du Petit-Saconnex ont-ils vécu leur intégration à la Ville de Genève il y a moins d'un siècle? Comment les premières femmes élues au Conseil municipal il y a seulement soixante ans ont-elles bouleversé la politique municipale?

Coins inexplorés

Voici quelques questions qui traversent *Le Mémorial*, chronique d'une ville qui s'écrit au présent, *Travaux d'histoire sur le Conseil municipal de la Ville de Genève*, le livre fraîchement publié par le Service du Conseil municipal (SCM). Première tentative d'observer l'histoire de notre ville à partir des débats et des controverses qui parsèment la démocratie locale, ce livre ouvre le chantier d'une histoire qui

recèle encore beaucoup de coins inexplorés. Avis aux chercheurs et chercheuses, mais aussi aux habitantes et habitants, qui hésiteraient à la croquer à pleines dents.

Collaboration

Le livre est le fruit de la collaboration du SCM avec plusieurs services municipaux: la Centrale municipale d'achat et d'impression s'est chargée de la création graphique, de l'impression et de la reliure; la plupart des images proviennent des collections de la Bibliothèque de Genève (BGE). Stéphane Pecorini, photographe de la BGE, a réalisé un reportage exclusif du Conseil municipal en session pendant la crise du Covid-19, qui témoigne de ce moment exceptionnel, aussi pour les institutions de la démocratie.

*Première tentative
d'observer l'histoire
de notre ville à partir
des débats et
des controverses
qui parsèment la
démocratie locale*

Pour en savoir plus

Le livre est disponible sur demande à l'Espace Ville de Genève, boulevard Carl-Vogt 2

Le *Mémorial*, chronique d'une ville qui s'écrit au présent.

Travaux d'histoire sur le Conseil municipal de la Ville de Genève
Ville de Genève, 2022, 275 pages

AUSSI CONTRE LES INTEMPÉRIES



Tarif
journalier
Dès 1.-

19 vélostations protégées et sécurisées
près de votre domicile ou votre travail

www.velocity.ch